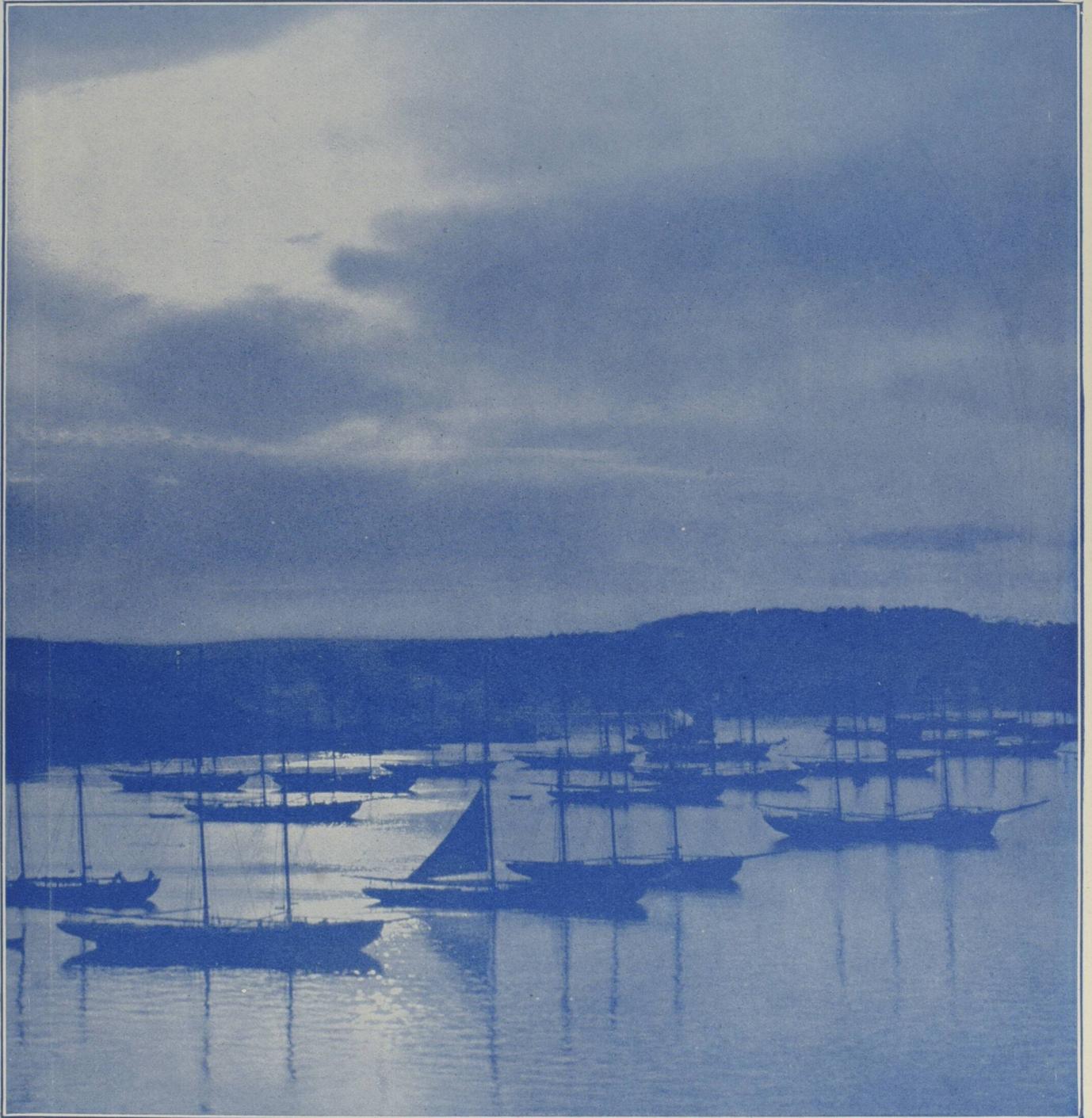


LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

DANS LA BAIE DES CHALEURS



Courtoisie du C.N.R.

Coucher de soleil, alors que les barques de pêcheurs sont à l'ancre dans le calme repos d'un beau soir d'automne.

RECETTES POUR METS DELICIEUX

"LE TERROIR" toujours désireux d'être utile publiera à l'avenir, tous les mois, une série de recettes pour mets délicieux, et qui sans doute intéressera ses lectrices ménagères ou cordons bleus. Ces recettes, toujours bien choisies, et entre les mains des bonnes cuisinières de chez-nous, apporteront, nous n'en doutons pas, un renom de plus à notre excellente cuisine canadienne.

Soupe "Econome"

2 pintes d'eau bouillante,	2 tasses de pain séché, 2 c. à table de riz,
1 oignon,	Sel et poivre au goût,
3 c. à table de graisse de rôti,	Quelques brins de persil séché.

Faire revenir l'oignon dans la matière grasse. Ajouter l'eau bouillante, le riz, le pain émietté et les assaisonnements. Laisser cuire doucement pendant $\frac{3}{4}$ d'heure. Servir chaud.

Sandwiches aux noix hachées

Broyer des noix de Grenobles anglaises ou des noix du Brésil dans la machine à hacher la viande. Mélanger avec une égale quantité de céleri haché très fin, puis ajouter de la mayonnaise. Couper en tranches bien minces du pain blanc, vernir avec un peu de beurre fondu, y mettre une feuille de laitue fraîche, puis masquer avec le mélange de noix et de céleri. Recouvrir avec une tranche de pain et servir immédiatement.

Civet de lièvre campagnard

1 lièvre mariné, Lard salé, 1 c. à table de beurre, Farine,	4 tasses de bouillon, 2 tasses de légumes coupés en dés, 1 oignon, Sel et poivre.
---	---

Fondre la matière grasse, ajouter le lard salé, l'oignon, puis les morceaux de lièvre roulés dans la farine, et faire prendre couleur. Ensuite, mettre le bouillon et faire cuire doucement. Une heure avant la fin de la cuisson, ajouter les légumes et les assaisonnements.

Dinde farcie

1 dinde, Lard salé,	Eau, Sel.
------------------------	--------------

Farce

2 c. à table de beurre, 1 oignon, Foie, Coeur,	Gésier, Patates, Lait. Sel et poivre, Brins de persil séché.
--	--

Remplir la dinde avec une farce composée d'une purée de patates à laquelle on ajoute le beurre, les abats cuits, finement hachés et les assaisonnements. Coudre l'ouverture et déposer la dinde dans une casserole contenant des morceaux de lard salé. Arroser d'eau contenant du beurre fondu et faire cuire pendant environ 30 minutes pour chaque livre.

Gâteau du Père Noël

4 oeufs, 1 $\frac{1}{2}$ tasse de sucre, blanc, $\frac{3}{4}$ tasse de beurre, 1 tasse de crème douce,	1 tasse de lait doux, 1 c. à thé de crème de [tartre, $\frac{1}{2}$ c. à thé de soude, 3 tasses de farine, Essence de vanille ou d'érable "SUPREME".
---	--

Défaire en crème le beurre et le sucre. Y casser les jaunes d'oeufs. Ajouter le lait. Sasser le soda à pâte et la crème de tartre dans la farine. Bien battre ces ingrédients. Y joindre en dernier les blancs d'oeufs bien battus. Parfumer à l'essence de vanille ou d'érable "SUPREME". Faire cuire.

Beignes de Grand'Mère

1 tasse de sucre, 2 oeufs, 2 c. à table de beurre fondu, Environ 2 tasses de farine,	$\frac{2}{3}$ tasse de lait doux, 2 c. à thé (renversantes) de poudre à pâte, Muscade ou citron vert râpé. (Au goût.)
---	--

Battre ensemble les oeufs et le sucre, y joindre ensuite le lait et le beurre fondu. Bien mélanger. Sasser la farine et l'apoudre à pâte, bien battre le tout et y ajouter la muscade ou le citron râpé. Rouler la pâte aussi molle que possible quoique maniable. La détailler à l'aide d'un emporte-pièce de fantaisie, et faire frire dans le saindoux bouillant.



Pour le fumeur,
un plaisir
NOUVEAU

CHACQUE année, chaque jour, nous apporte de nouvelles découvertes qui rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables, plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfectionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix lui donne un arôme plus captivant, une douceur plus légère, une saveur délicieusement différente—c'est une cigarette plus fine, qui apporte au fumeur une nouvelle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER MASON — Le prix, 25c pour 20 — Achetez-les aujourd'hui même pour votre plus grande satisfaction — Exigez le petit paquet rouge.

25^c

pour

20

cigarettes
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?*

Consultez-nous

Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

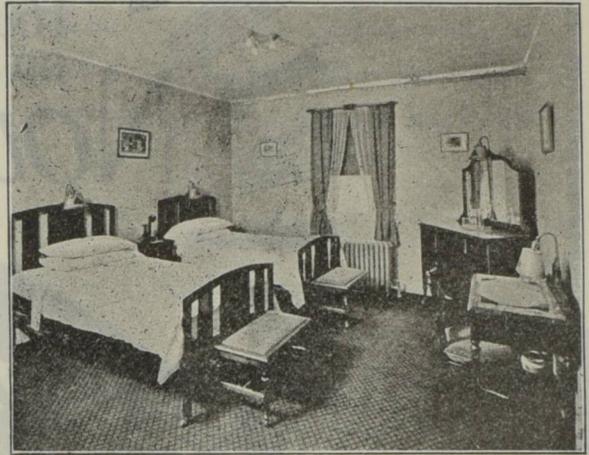
72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

HOTEL PENNSYLVANIE

Chambre montrant le confort de cette
Hôtellerie.



Située au centre de Montréal, près des théâtres, des magasins, des églises et des endroits historiques. Située sur la rue St-Denis, près de la rue Ste-Catherine. C'est le rendez-vous préféré des touristes et des conventions.

CHAMBRE: \$2.00

HOTEL PENNSYLVANIE
Coin St-Denis et Ste-Catherine
MONTREAL

La Cie F. X. Drolet

Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

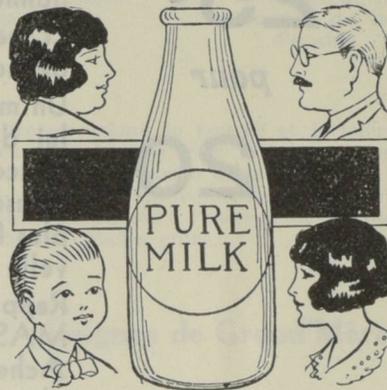
FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-
Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

CLARIFIÉ

ET

PASTEURISÉ

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

MARQUE

FRONTENAC

LAIT, CREME,
BEURRE,

CREME GLACEE

Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

Bureau, Tél.: 2-4576

Résidence, Tél.: 9838

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, St-Nicolas, - QUEBEC
(Pied de la Côte du Palais)

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

QUEBEC.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

ADMINISTRATION:

s'adresser à :

M. Eudore Caron
Président de la firme
Le Terroir, Ltée.

Bureau : 421 rue
St-Paul, Chambre 6

QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

421, rue St-Paul,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 421, rue St-Paul, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir
un compte d'épargne à
la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop
recommander l'importance
de l'épargne régulière,
qui seule conduit à
l'indépendance financière.

Impossible de trouver
un meilleur endroit
pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
Nos Educateurs, <i>G.-E. Marquis</i>	4
D'un mois à l'autre, <i>Damase Potvin</i>	7
La Mine de Kaolin, <i>C. P.</i>	9
A la Société des Arts, Sciences et Lettres, <i>Damase Potvin</i>	10
Chez nos poètes	13
Histoire de la colonisation française à travers le monde, <i>Henri Perrault</i>	14
Charles Huot, artiste-peintre, <i>Hormisdas Magnan</i>	19
Réflexions sur le jour de l'Armistice, <i>Auguste Galibois</i>	22
La Manécanterie à Québec	24
Les Guides Historiques de Trois-Rivières, <i>Armour Landry</i>	25
L'Echo Musical et Artistique	27
Chez nos membres	29

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la
famille, comme dans
l'Etat, la meilleure
source de richesse est
l'économie", disait Ci-
céron. L'expérience de
vingt siècles confirme
cette vérité. Faites-en
votre profit. L'épargne
et le placement métho-
diques vous assureront
l'indépendance. Mettez
de côté régulièrement
l'argent dont vous n'avez
pas besoin tout de
suite. Ouvrez un compte
d'épargne à la:

**BANQUE
CANADIENNE
NATIONALE**

Actif,

\$146,000,000

**13 SUCCURSALES A
QUEBEC**

*Notre personnel est
à vos ordres.*

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIII — No. 6

— BUREAU, 421, rue St-Paul, QUÉBEC —

Novembre 1931

NOS ÉDUCATEURS

Le dernier "Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique", récemment déposé sur la table de l'Assemblée Législative, contient une foule de renseignements de la plus haute importance et commente, dès les premières pages, les principaux événements dignes de mention, au point de vue de l'enseignement primaire, dans la Province, qui se sont déroulés au cours de l'année 1930-31.

Entre autres choses, l'honorable Cyrille-F. Delâge rappelle un récent congrès des principaux des Ecoles Normales, au cours duquel il a été question du traitement des institutrices.

Voici comment il s'exprime à ce sujet :

"Emus avec raison de la baisse alarmante du salaire de nos institutrices, les congressistes n'ont pas voulu se séparer sans formuler le vœu suivant avec l'espoir qu'il sera entendu et contribuera à enrayer un mouvement aussi mal inspiré que menaçant :

"Le Congrès constate avec regret, qu'il y a tendance à diminuer le salaire des institutrices dans plusieurs municipalités. Il estime que cette manière d'agir ne peut manquer d'éloigner de l'enseignement un grand nombre de nos institutrices, de diminuer le zèle de celles qui acceptent les conditions si peu satisfaisantes qui leur sont imposées, de sorte qu'infailliblement, les progrès de nos écoles seront considérablement affectés. C'est pourquoi il supplie les commissaires et les contribuables d'éviter à tout prix ce mouvement rétrograde dont leurs enfants seront les premiers à souffrir."

Transmis de suite au Comité Catholique, il y a provoqué un long et intéressant débat. Il aura probablement un écho au Conseil Exécutif et à l'Assemblée Législative.

Je vous ai déclaré dans mon rapport de 1929-30 : "Le salaire de l'institutrice s'élève toujours lentement, très lentement, trop lentement."

Je ne puis malheureusement me répéter aujourd'hui, car il n'augmente plus; il y a plutôt tendance à diminution qu'à augmentation en certains milieux. Il s'agit surtout du salaire de notre institutrice rurale. Plus forte est l'exigence, plus faible est l'appréciation de ses précieux services. C'est anormal, dangereux, mais c'est la situation existante dont il faut essayer de sortir le plus tôt possible au prix même de grands sacrifices."

Récemment, le Dr W. P. Percival, secrétaire anglais du département de l'Instruction Publique, adressait la parole dans un club social de Québec, sur "l'École de Demain", c'est-à-dire ce que devrait être cette école pour bien remplir le rôle qu'elle est appelée à jouer. Les réflexions qu'il fit à ce sujet furent fort goûtées par ses auditeurs, et celui qui fut appelé à le remercier, le Rev. A. M. Gordon, un éducateur renommé et un homme de bon conseil, le

fit dans des termes qui nous frappèrent vivement, et c'est pourquoi nous avons voulu nous procurer le texte des paroles qu'il prononça alors et que nous soumettons, ci-après, à l'appréciation de nos lecteurs.

“Un étranger était de passage dans un vallon d'un plateau écossais. Il admirait, comme tout visiteur doit le faire, les merveilleux effets du soleil à travers le brouillard enveloppant les collines couvertes de bruyères. Mais, le sol avait l'air bien pauvre et le visiteur n'était pas loin de croire que ce sol était aride et inculte. Il s'adressa à un habitant de la localité et lui demanda : “Que produisez-vous ici ?” L'homme répondit : “Nous produisons des hommes”. En effet, l'école du village voisin produisait des hommes se faisant remarquer dans l'armée, dans le clergé et dans l'Etat. Ils étaient tous passés par l'école paroissiale où enseignaient quatre instituteurs porteurs de baccalauréats.

Il est heureux de constater qu'au Canada nous avons gardé les traditions des mères-patries respectives d'où nous venons ou d'où viennent nos ancêtres. Chaque arrondissement, nouveau ou ancien, possède son école propre et nous sommes fiers de ce fait. Toutefois, nous devons bien nous rappeler que si nos voulons avoir des instituteurs compétents pour nos garçons et nos filles, nous devons les bien payer. Des instituteurs à bon marché donnent presque toujours un piètre enseignement. L'enseignement est un apostolat qui demande des aptitudes spéciales et une bonne formation pédagogique. Celui qui ne possède pas ces deux qualités ferait mieux de ne pas entrer dans cette carrière. Mais le public devrait comprendre qu'un instituteur, homme ou femme, a besoin d'un traitement lui permettant de se sustenter lui et les siens, et à moins que nous consentions à faire ce sacrifice pour des instituteurs, nos enfants en souffriront. C'est là le premier point que je tenais à signaler.

L'autre, c'est que les pères et les mères, et tout particulièrement les pères, devraient faire la connaissance des professeurs qui enseignent à leurs enfants. N'est-il pas étonnant de constater que nous sommes prêts à confier ce que nous avons de plus précieux, nos enfants, plusieurs heures par jour, à des hommes et à des femmes que nous n'avons jamais rencontrés ? Nous devrions connaître ces professeurs; visiter leurs écoles; assister aux examens; les inviter à notre foyer; en faire nos compagnons et nos meilleurs amis. En agissant ainsi, nous les encouragerions et les rendrions plus aptes à accomplir leur travail si ardu et si plein de responsabilité.”

L'opinion de ces deux éducateurs, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, et le Rev. A. M. Gordon mérite qu'on s'y arrête afin d'en bien comprendre toute la portée.

* * * *

Depuis longtemps déjà, l'on parle, chez nous, d'allocations familiales, c'est-à-dire d'une certaine indemnité supplémentaire qui serait accordée aux chefs des familles nombreuses, par les employeurs. Les unions ouvrières, à maintes reprises, ont soumis des projets à ce sujet au gouvernement de la Province. Quoi qu'il en soit de la considération que l'on accordera à cette question, qui mérite certainement qu'on s'y arrête après des études qui en ont fait voir toute l'importance, au point de vue social et économique, il nous fait plaisir de signaler comment la Commission Scolaire Catholique de Québec a pris les devants et comment elle rétribue les nombreux instituteurs mariés qu'elle a à son emploi.

Disons tout l'abord que ces instituteurs débutent avec un traitement de \$800. et qu'ils peuvent atteindre un maximum de \$1,600., et \$1,800. si mariés, sans compter une allocation de \$50. par enfant, depuis sa naissance jusqu'au jour où il quitte l'école.

Prenons un cas concret. Ainsi, un instituteur qui a femme et enfants, peut arriver au salaire de \$1,800., avec six enfants, il aura \$300. de plus, ce qui fait \$2,100. Les professeurs d'anglais peuvent décrocher un traitement de \$200. plus élevé que ceux qui enseignent toutes les matières du cours.

L'augmentation annuelle est de \$100. pour les instituteurs.

Les institutrices débutent dans l'enseignement avec \$400., reçoivent une augmentation annuelle de \$50. et peuvent aller jusqu'à \$800. comme maximum.

Inutile, croyons-nous, de mentionner ici le traitement que reçoivent les dames religieuses et les chers frères, car ceux-ci vivent en communauté et, de plus, ils sont logés, chauffés, éclairés par la Commission Scolaire. Ils jouissent encore de plusieurs avantages particuliers pour lesquels les instituteurs laïques doivent payer de leurs propres deniers.

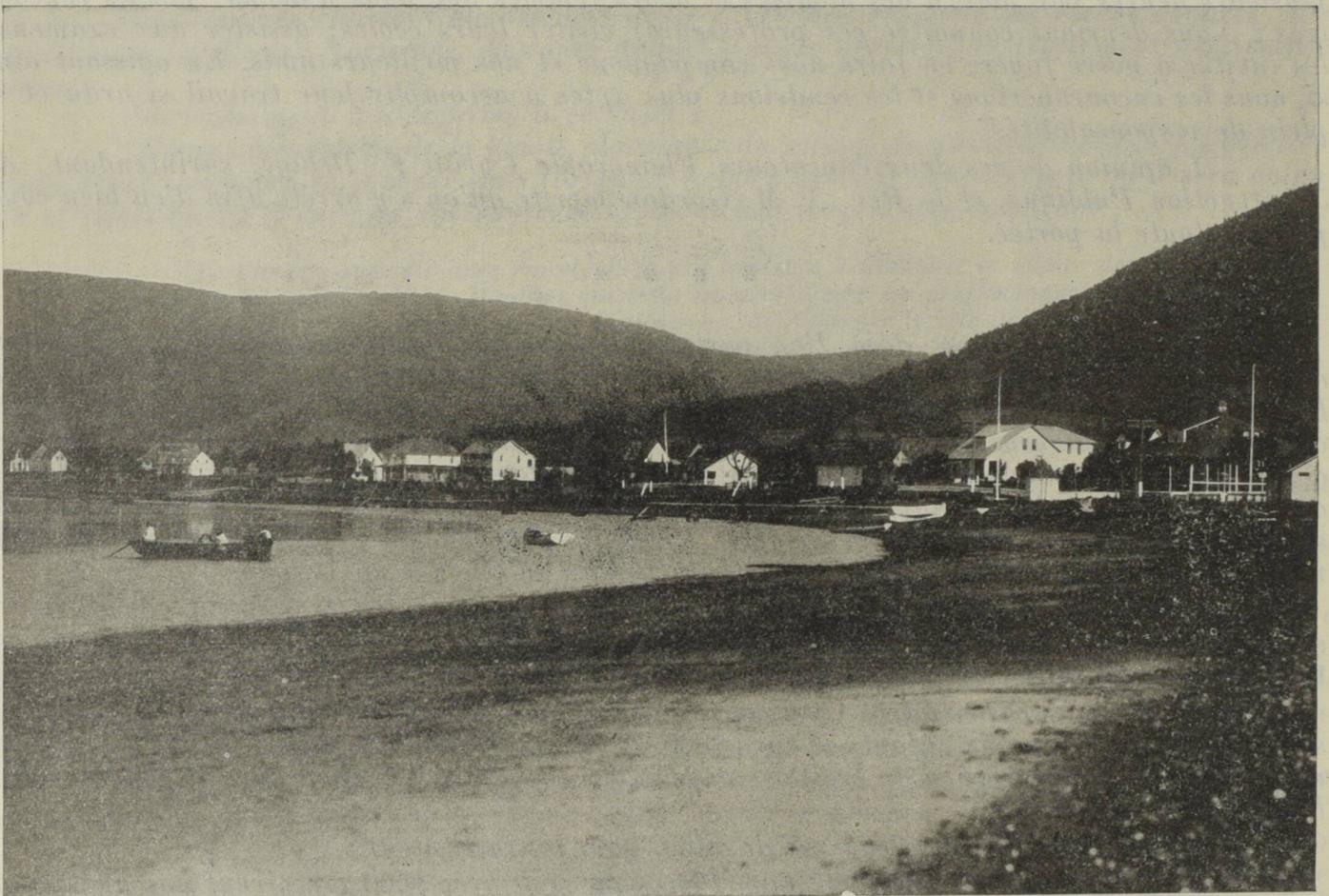
Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs, l'initiative de la Commission Scolaire de Québec et surtout la façon heureuse avec laquelle elle a en quelque sorte résolu le problème familial, en accordant à ses instituteurs mariés une allocation qui leur permet d'élever leurs enfants convenablement et de leur donner l'instruction qui s'impose de nos jours. Quand verrons-nous les autres corps publics de la Province et même les firmes commerciales, industrielles ou autres, traiter leurs employés avec la même générosité — en tenant compte des obligations familiales?

M. le commandeur Joseph Picard, président de la Commission Scolaire Catholique de Québec, et ses collègues, ont créé là, un heureux précédent, qui aura, je l'espère, de nombreux imitateurs chez les employeurs de la Province, à quelque classe que ceux-ci appartiennent. (1)

G.-E. MARQUIS.

(1) A ceux qui s'intéressent à cette question des "Allocations familiales" nous conseillons de se procurer et de lire la plaquette du R. P. Léon LeBel, s. j., aumônier de l'Union des cultivateurs catholiques. Elle ne coûte que dix sous l'unité. Ecrire à l'Ecole Sociale populaire, No 1961, rue Rachel, Montréal ou encore à l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique, à Québec.

BAIE DES CHALEURS



Carleton possède l'une des plus belles plages de la Baie des Chaleurs, très fréquentée, en été, par les touristes.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Le vieux séminaire de Québec a vécu, récemment, des jours joyeux à l'occasion d'un ralliement général de ses anciens élèves qui se sont réunis au nombre de près de mille et qui ont formé une Amicale composée des plus notables élèves de cette vénérable institution. En cette circonstance, les anciens ont revécu, pendant quelques heures, les jours anciens et ils se sont rémémoré toute une époque de luttés, de sacrifices, d'héroïsme traversée par cette première institution du genre au pays et dont l'action et les oeuvres ont contribué à former des générations d'élites auxquelles nous devons en très grande partie la survivance française sur le sol d'Amérique.

On sait que Louis XVI et Colbert voulaient franciser les petits sauvages du Canada et à cette fin ils désiraient que petits français et petits indiens étudiasent dans les mêmes écoles avec les mêmes maîtres. C'est donc sous les instances du roi et de son ministre que Mgr de Laval décida de compléter le Grand séminaire qu'il avait fondé en 1663 de façon à pouvoir y recevoir des enfants à qui on donnerait l'instruction et c'est en octobre 1668 que les premiers élèves du petit séminaire de Québec furent reçus. L'institution de Mgr de Laval avait gardé le caractère de Grand Séminaire de l'année de sa fondation, 1663 à 1668. Le premier abri des ancêtres des membres de la nouvelle Amicale du séminaire fut une très modeste maison donnée par la veuve de Guillaume Couillard, fille de Louis Hébert et leurs premiers instituteurs furent les Pères Jésuites. Ce fut la grande oeuvre de dévouement qui commença, du moins pour le premier évêque de la Nouvelle-France qui dut faire tous les sacrifices pour maintenir cette oeuvre qui sans lui n'eut pu survivre que quelques années à peine et n'eut été capable surtout de supporter les premières épreuves. Le séminaire de Québec en éprouva de terribles, comme l'incendie de 1701 qui détruisit de fond en comble toutes les bâtisses élevées d'année, en année, depuis 1663, à force de sacrifices de toute nature. Mais l'on ne perdait pas courage et cinq ans plus tard, de nouvelles bâtisses s'élevaient mais que, de nouveau, le feu détruisait aussi complètement que la première fois. Et il y eut encore d'autres épreuves, de nouvelles calamités, comme l'épidémie de petite vérole qui, entre 1710 et 1715 ravagea le troupeau des maîtres et des élèves. Puis, pour le séminaire, il y eut la grande épreuve, la plus cruelle entre toutes, la mort de son fondateur en 1708. Bref, ce n'est qu'en 1730 que l'institution commença à goûter quelque repit. Mais ce ne fut que pendant un quart de siècle au plus que régna la paix. La guerre vint avec un long chapelet de nouvelles épreuves. A la cession, le séminaire est presque complètement en ruines. Toute la population émigre en France. Cinq prêtres, héroïques, restent et désirent continuer l'oeuvre de Mgr de Laval. C'est un peu plus tard que le

séminaire cesse d'être exclusivement séminaire et prend le caractère du collège qui préparera les jeunes gens à toutes les carrières. Et depuis l'oeuvre a continué, progressé et est devenu l'immense et bienfaitante ruche où continuellement règne le "fervet opus" du poète latin.

* * * *

On sait que le vieil Hôtel-Dieu de Québec a fait toilette neuve. On vient d'inaugurer le nouvel immeuble avec ses annexes. C'est la réalisation d'un vaste plan d'ensemble auquel ont travaillé, pendant assez longtemps les Dames Hospitalières qui désiraient une restauration totale de leur établissement. Le projet définitif a été réalisé dans un peu plus d'un an. Tout le vieil édifice de style renaissance pour continuer l'hôpital moderne a été reconstruit en pierre. Deux vastes ailes ont été édifiées qui ont considérablement agrandi l'hôpital et le cloître. C'est donc tout un nouvel aspect que présente actuellement et qu'a pris ce vieux coin de Québec où s'élèvent les différentes bâtisses de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang.

Ce vieux coin de terre, comme l'on sait, au début de la colonie française, voilà un peu plus de trois cents ans, appartenait à Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, premier colon canadien. Il a déjà, d'ailleurs, changé de face bien souvent, ce coin du vieux Québec, comme il a été le théâtre de bien des événements historiques. En le voyant de nouveau se métamorphoser, se moderniser, nous n'avons pas pu nous empêcher de feuilleter la belle histoire qu'a écrite de l'Hôtel-Dieu de Québec cet excellent et érudit historien que fut l'abbé H. R. Casgrain qui a laissé, à part cela, tant de belles pages sur notre histoire canadienne, tant de jolies légendes amoureusement recueillies ici et là. L'abbé Casgrain terminait son travail sur l'Hôtel-Dieu, à la Rivière-Ouelle, le 1er juin 1877, en la 38ème année de la fondation de cette institution fondée par la duchesse d'Aiguillon avec l'aide du cardinal Richelieu, son oncle, qui envoya au Canada des religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, de l'Ordre de saint Augustin, pourquoi on les appelle Augustines. Ce fut le 1er avril 1638 que l'on jeta à Québec les fondements du premier hôpital qui ait été construit en Amérique. Les Augustines cependant n'arrivèrent à Québec que l'année suivante, en 1639, en même temps que les Ursulines. Elles ne prirent pas tout de suite possession de leur hôpital. Elles suivirent les sauvages à Sillery où elles demeurèrent jusqu'en 1644. Sous la menace des Iroquois, elles revinrent à Québec et firent terminer l'hôpital qui fut loin cependant de suffire à recevoir les sauvages malades. Elles firent bâtir des cabanes autour de la maison et les visitèrent régulièrement. Mais l'édifice s'agrandit d'année en année. En

1693, l'on construisait un vaste cloître. Mais voilà qu'en 1755, le 1er juin, un incendie criminel détruisit tout l'édifice. Une religieuse, la Mère du Sacré-Coeur, périt dans cet incendie qui avait été allumé par deux matelots qui avaient été soignés à l'hôpital et qui avaient conçu du mécontentement à l'égard des religieuses. Ils avaient alors formé le projet de se venger.

Pendant deux ans, les Augustines furent hospitalisées par les Jésuites. A peine l'Hôtel-Dieu était-il relevé de ses ruines qu'il lui fallut subir les assauts du siège de Québec. Il résista. Pendant vingt-cinq ans, ensuite, il fut occupé par les malades des troupes anglaises. Les Hospitalières se dépensèrent autant pour eux qu'elles s'étaient dévouées pour les Sauvages pendant plus de cent ans. L'Hôtel-Dieu de Québec s'est transformé avec les époques qu'il a traversées. Il a su s'adapter à chacune d'elles. Il s'est renouvelé souvent. Pendant deux siècles, il a été la seule clinique que comptait le Canada et là se sont formés et se forment encore des milliers de médecins de langue française.

* * * *

La Commission de Conservation des Monuments Historiques de la province de Québec va se mettre résolument à l'oeuvre, dès l'instant, sous la direction de son nouveau président M. R. A. Benoit qui, comme l'on sait, a remplacé feu l'hon. M. Ad. Turgeon qui fut non seulement le premier président de cette organisation mais le fondateur. La Commission des Monuments Historiques est devenue très populaire. Elle a réussi, tout d'abord, à faire l'éducation du peuple en ce qui regarde la conservation de nos monuments, c'est-à-dire, des vieilles maisons, de nos antiques églises, enfin, tout ce qui date d'un âge qui n'est plus et qui est un lien entre ce qui a été et ce qui est. Comme toute campagne d'éducation même celles dans lesquelles il y a à favoriser nos meilleurs intérêts, cela ne s'est pas fait facilement. Mais on peut dire aujourd'hui que les résultats de cette campagne ont été des plus fructueux si l'on en juge par le nombre de demandes et de requêtes de toute nature que reçoit la Commission des Monuments Historiques qui n'a malheureusement pas les moyens de se rendre à tout ce qu'on lui demande.

Mais la Commission veut s'occuper surtout et tout spécialement de la classification de nos vieilles églises et des maisons historiques qui se trouvent un peu partout dans la province et qui de jour en jour disparaissent.

Quel que soit l'endroit où nous conduira un voyage à travers notre province, près ou loin des grandes villes, sur les plages du fleuve ou par de là les contre-forts laurentiens, nous trouverons toujours, autour de nous, mille occasions d'admirer, d'aimer, de comprendre l'infinie beauté que notre pays tient d'une bienveillante nature, et la naïve et précieuse industrie des artistes d'autrefois. Mais ne nous contentons pas de cette joie égoïste d'admirer seulement. Constituons-nous les gardiens de ces trésors que des malfaiteurs s'ingénient trop souvent à dilapider sous prétexte de restauration. C'est le but de la Commission des Monuments Historiques et elle semble y avoir pleinement réussi depuis sa fondation, grâce à l'initiative patriotique de son premier président dont le

successeur suivra, en tous points, nous n'en doutons pas, les traces avec la précieuse collaboration du secrétaire de la Commission, M. Pierre-Georges Roy, dont on sait la remarquable science historique.

Grâce à ce travail, la Commission sert ainsi la gloire de notre jeune pays car de toutes les délicatesses auxquelles se reconnaît une nation vraiment civilisée, la plus significative est le soin que chacun apporte à défendre les sites et les monuments, le visage et l'âme de la patrie. D'ailleurs, nulle tâche n'est plus noble, plus désintéressée que de conserver, pour ceux qui viendront, tout ce qui fit l'orgueil de ceux qui ne sont plus. Il y a un devoir à remplir à l'égard de toutes ces vieilles choses qui se confient à nous pour que nous aidions à leur durée et auxquelles nous devons secours et protection. Elles sont le legs silencieux des vieux âges et sont comme un lien qui surexiste entre ce qui est et ce qui a été.

* * * *

Le spectacle que présente le port de Québec par un temps de bel automne comme celui que nous avons eu en octobre est des plus pittoresques. C'est le temps de la pêche à l'éperlan, ce délicieux petit poisson du pauvre qui se laisse pêcher si facilement et pour lequel il n'existe pas même de règlements restrictifs. Depuis quelques semaines, constamment, des premières heures du jour à la tombée du soir, les deux rives du fleuve, vis-à-vis de la ville sont littéralement garnies de pêcheurs de tout sexe et de tout âge, on peut même dire, de toute classe. Pas un bout de quai, pas un bateau accosté qui n'ait sa dentelle de pêcheurs montant et abaissant alternativement leurs perches de ligne au bout desquelles s'agitent de frétillements petits corps argentés qui s'en vont vite retrouver de petits camarades agonisants encore au fond d'un panier.

L'éperlan de l'automne et du printemps ainsi que la petite morue de l'hiver constituent une nourriture saine et des plus économiques pour les pauvres gens surtout à une époque de crise et de misère comme celle que nous traversons. Si à Québec, la petite morue n'est plus aussi facile à capturer que naguère, l'éperlan reste toujours aussi facile d'accès et aussi abondant, surtout par les beaux automnes comme ceux de ces dernières années. Bien des causes ont nui à la pêche à la petite morue en hiver. En tout premier lieu le travail des brise-glaces qui commencent de bonne heure la désagrégation du champ de glace qui tend sans cesse à s'étendre sur le fleuve.

Naguère, le spectacle, en hiver, pendant la pêche à la petite morue était aussi pittoresque que celui de la pêche à l'éperlan en automne et au printemps. Certains hivers d'il y a une vingtaine d'années, on eut dit, sur la couche de glace qui s'étendait à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, un petit village improvisé. Les pêcheurs, pour se protéger du froid et du vent, se mettaient à leur aise en construisant au bord des trous de glace où ils tendaient leurs lignes, des petites cabanes de planches ou de toile, installaient même à l'intérieur un petit poêle de tôle qui répandait la chaleur nécessaire à les protéger du froid. De toutes ces petites maisons s'élevaient, tout le long du jour, des torsades de fumée qui mettaient de la vie dans ce désert blanc et silencieux de ce coin du fleuve.

Ces petits villages improvisés de pêcheurs de pe-

tites morues ont maintenant disparu encore que la petite morue continue d'abonder. Mais les pêcheurs ne peuvent plus se construire de cabanes sur la glace. Ils se contentent, comme les pêcheurs d'éperlans, de tendre leurs filets et leurs lignes au bord des rivages; et les chances sont, on le comprend, d'autant moins bonnes.

Quoiqu'il en soit, petite morue et éperlan sont, par le temps qui court, plus que jamais bienvenus au foyer

du pauvre. Ces petits poissons sont même, certains jours, pourrait-on dire, providentiels. C'est comme le lièvre et la perdrix, ces autres gibiers du pauvre, qui sont, cette année, en abondance et qui fournissent parfois de copieux repas à l'heure souvent, hélas! où il n'y en aurait pas sur la table familiale. Si, aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture et si sa bonté s'étend sur toute la nature, comme l'a exprimé le poète, elle s'étend également et à plus forte raison aux pauvres parmi les humains.

PETIT CONTE BEAUCERON

LA MINE DE KAOLIN

Monsieur Sévère T (héberge), avocat, n'était pas né Beauceron, mais il passa la plus grande partie de sa vie à la Beauce et y mourut. Homme de beaucoup d'esprit, la pratique du droit, ou pour mieux dire, le métier d'avocat, lui plaisait médiocrement. Il s'évadait de la "basoche", et envoyait paître les clients avec délectation, tantôt pour se livrer à la culture des topinambours, tantôt pour exploiter de problématiques gisements de kaolin.

Son dernier client, qu'il était venu à bout de ruiner, après une belle série de procès, lui avait laissé pour compte une pauvre petite terre rocheuse et pas à moitié défrichée, située sur les confins de la Beauce et de Dorchester, non loin de la frontière américaine. T... partit pour son domaine champêtre par un resplendissant matin de juin, non pas armé de la hache du défricheur, mais avec une simple pioche. En moins d'une heure de travail, et sans avoir beaucoup sué, il découvrit, près d'un ruisseau, une matière d'un blanc laiteux, qui lui semblait n'être ni de la glaise, ni de l'argile, ni de la craie... Et il y en avait des bancs!...

Emballé par une pareille découverte, T... partit immédiatement pour Québec avec les plus beaux spécimens qu'il avait pu recueillir, dans l'intention de faire part de sa trouvaille à Monsignor Laflamme ou à Monsieur Obalski, alors minéralogiste-expert du gouvernement de Québec. En proie à l'idée fixe, il montra ses spécimens à tous ceux qui voulurent les voir... et même à quelques autres! Dans un petit hôtel de Lévis, il fit la rencontre d'un aventurier français qui, après de fréquentes libations de "gin", et après avoir scientifiquement tâté les blocs de terre blanchâtre, déclara sans ambages, que c'étaient là des échantillons du plus pur kaolin, et, se lançant dans une dissertation savante, avec un luxe de termes techniques des mieux sonnants, le Français affirma que le dit Kaolin était une matière première infi-

niment supérieure à celle dont on se servait, en Europe, pour fabriquer les vases si renommés de Saxe et de Sèvres.

—Il parle mieux qu'Obalski, c'est "animal" là, s'exclama T... après le dixième petit verre!...

—Je vous déclare sur l'honneur, continuait le Français, en posant son verre, que si jamais l'on parvient à découvrir le "rouge de cuivre" des Chinois, dans l'art de la céramique, ce sera dans ce beau pays de Beauce et en se servant de votre Kaolin!

—Sûr que ce diable d'homme a plus de flair que Monsignor Laflamme!... Au fait, concluait T... en remplissant les verres avec un geste d'automate, je n'ai pas besoin d'aller interboliser Monsieur Obalski, ni Monsignor Laflamme, puisque vous êtes là!

* * *

Le plus fort du travail était fait, puisqu'on tenait la découverte. Aussi, en moins d'un quart d'heure, de gigantesques plans étaient élaborés pour mettre en exploitation la mine de Kaolin, de vastes usines se dessinaient déjà dans la vapeur des alcools et la fumée des cigares, et... des masses de débentures, d'actions privilégiées ou ordinaires étaient lancées sur le marché...

* * * *

Aux petites heures, le lendemain matin, lorsque les femmes de peine entrèrent, armées de balais et de vadrouilles, dans la petite salle de l'Hôtel pour y faire le ménage, elles trouvèrent deux Messieurs, assez bien mis, ronflant comme des moines sur le canapé bancal, et, sur la table ronde, quelques mottes de terre délayées dans le "gin"...

* * * *

Plus le flacon de "gin" baissait, plus les parts de la mine montaient!... se plaisait à dire l'avocat T... lorsqu'il racontait sa première aventure industrielle.

Inutile d'ajouter que jamais le moindre pot ne fut tourné avec du Kaolin de la Beauce.

C. P.

A la Société des Arts, Sciences et Lettres

Rapport général de l'Archiviste

L'assemblée générale annuelle de la Société des Arts, Sciences et Lettres a eu lieu le samedi, 7 novembre, dans la salle du Recorder, à l'Hôtel de Ville. L'assistance était nombreuse et l'on a procédé à l'élection des officiers pour l'année 1931-32.

L'assemblée a procédé tout d'abord à l'élection du bureau de direction qui se compose maintenant comme suit : le major Ernest Légaré, MM. J.-H. Philippon, Jos.-S. Blais, Damase Potvin, Hector Faber, G.-E. Marquis, Alph. Desilets, Lorenzo Auger, Narcisse Savoie, Georges Morisset, Nap. Lavoie, L.-P. Morin, René Chaloult, Alex. Chouinard, M. P. et J.-Eug. Corriveau.

Aussitôt après l'assemblée générale, eut lieu une séance du bureau de direction qui a choisi comme suit les officiers :

Président : le major Ernest Légaré, réélu; 1er vice-président : M. J.-H. Philippon; 2e vice-président : M. Jos.-S. Blais; archiviste : M. Damase Potvin, réélu; secrétaire : M. Hector Faber, réélu; trésorier : M. G.-E. Marquis, réélu; conseiller légiste : M. Jean Blais, réélu; vérificateurs : MM. Léopold Christin et Jean-Marie Lachance.

La Société a donné, le samedi suivant, au Club des Journalistes, son goûter annuel aux huîtres puis, elle a inauguré, le samedi, 21 novembre, la série de ses dîners-causeries et le premier conférencier de la Société a été M. Eugène L'Heurux, journaliste.

Nous sommes heureux de publier le rapport général de l'archiviste de la Société, M. Damase Potvin, tel qu'il a été communiqué à l'assemblée générale du 7 novembre. Ce rapport contient le sommaire des activités de la Société des Arts, Sciences et Lettres pendant l'année 1930-31. En voici le texte :

QUATORZIÈME RAPPORT DU SECRÉTAIRE ARCHIVISTE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES

Séance générale du 7 novembre 1931.

M. le Président,

Selon la formule antique et solennelle, j'ai l'honneur de vous soumettre le quatorzième rapport du Secrétaire-Archiviste de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Notre société, décidément, persiste à vivre. Si, dans les voies du progrès si cahoteuses, si malaisées en cette période de crise mondiale qui provoque tant de légitimes péremies, elle ne fait pas des bonds de géants, elle marche sûrement son petit train et, comme l'on dit dans le langage du terroir : "petit train va loin". La Société des Arts, Sciences et Lettres, d'ailleurs, ne saurait qu'aller de l'avant, même malgré les difficultés ambiantes, poussée comme elle est par l'activité, l'initiative et l'esprit de progrès de ses

derniers présidents qui ont établi, dirait-on, comme une sorte de marathon dans la course à l'activité; et ce concours a été particulièrement contesté sous votre règne, M. le Président, et sous celui de vos prédécesseurs.

Le bilan de notre dernière année, comme j'aurai l'honneur de tenter de le faire voir d'un coup d'oeil, est fort chargé. La seule nomenclature de nos diverses manifestations nous a coûté un travail qui nous a été d'autant plus agréable à accomplir qu'il nous démontrait à chaque pas que nous ne faisons pas d'efforts dans le vide.

Nous ignorons toutefois si notre estimable et consciencieux trésorier a éprouvé autant de plaisir à établir son bilan de chiffres. Car c'est plutôt de ce côté, logiquement, que la crise se serait fait sentir chez nous puisque maintenant elle fourre son nez partout. Quoiqu'il en soit de l'état de notre caisse, nos oeuvres n'ont pas paru avoir le moindre souffert de la dépression économique. Elles ont normalement progressé. En tout cas, elles se sont maintenues; et c'est le principal.

Malgré une situation administrative qui continue de nous être assez peu connue, notre organe le TERROIR continue de paraître quand tant d'autres revues et journaux ont été forcés de replier leurs ailes. On le doit, sans doute, à la fidélité et au désintéressement de ses rédacteurs et de ses collaborateurs.

Quant aux deux filiales de notre société, l'Association des Guides Historiques et l'Association des Chanteurs de Québec, elles semblent être en pleine prospérité. Toutes deux ont remporté de remarquables succès au cours de l'année. Le nombre de leurs membres a, nous dit-on, très sensiblement augmenté et leurs manifestations d'activité se sont multipliées. Chez les membres de l'Association des Guides, on a fait, nous assure-t-on, d'excellentes affaires durant la saison des touristes et le "Québec-Artistique", organe de notre deuxième filiale, chaque semaine, nous démontre que l'on vit également bien de ce côté. Mais je n'ai pas à présenter les rapports de ces deux intéressantes associations.

Au cours de l'année qui se termine, M. le Président, nous avons eu de remarquables manifestations qui nous ont mis en contact avec des personnages considérables, comme nos collations de diplômes d'honneur et de membres à vie accordés, cette année, à quatre de nos plus éminents concitoyens : MM. les abbés C. Desrochers et Alex. Vachon, M. le major M. A. Pope et M. Lorenzo Auger. Nous avons présidé également à une importante exposition d'oeuvres d'artistes québécois en septembre dernier et avons passé maintes résolutions exprimant des vœux qui ont été, pour plusieurs, réalisés. Nous avons assisté, entre autres choses, au début de la réalisation d'une oeuvre que notre société a été la première à suggé-

rer : celle d'un Monument National encore que nous nous n'ayons pas le moins du monde participé à toutes les complications qui ont suivi de ce côté et collaboré aux erreurs commises. Mais le principe que nous avons émis a été adopté, somme toute, et c'est ce que nous désirions.

Nos récréations ont été aussi amusantes qu'instructives. Notons nos toujours agréables visites au Moulin de Vincennes grâce à l'exquise et large hospitalité de notre ancien président, M. Lorenzo Auger; notre goûter annuel au Club des Journalistes et notre excursion de chaque printemps à la cabane à sucre.

Enfin, rappelons qu'au cours de l'année, nous dirions de l'hiver seulement, puisque nos vacances ont duré presque toute la belle saison, nous avons assisté à quatre conférences publiques de notre société, à deux diners-causeries et à quatorze causeries du samedi. Le bureau de direction a tenu vingt-et-une séances.

Au cours de l'année, plusieurs membres de notre Société ont été à l'honneur, notamment dans le monde politique. Nous saluons un nouveau député dans la personne de M. Alex. Chouinard, le nouveau représentant de Gaspé-Sud, et nous soulignons avec plaisir la réélection de M. Ed. Rochette, C. R. dans le comté de Charlevoix-Saguenay ainsi que celle de M. Hector Authier dans l'Abitibi.

Puis, hélas! nous devons nous pencher, un instant, sur la tombe fermée depuis peu de l'un de nos plus vénérables et respectables concitoyens, M. le notaire Cyrille Tessier que nous avions depuis plusieurs années l'honneur de voir figurer parmi nos membres et que la mort est venue chercher à un âge que peu d'entre nous, sans doute, atteindrons.

Voilà, M. le Président, les grands traits du bilan de notre dernière année. En voici, aussi succinctement que possible, les détails :

Le 25 octobre dernier, au cours de l'assemblée générale annuelle, vous étiez choisi comme douzième président de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Vous aviez à assumer les responsabilités d'une charge alourdie par les oeuvres nombreuses de votre prédécesseur, M. J.-Eug. Corriveau. Vous vous mettiez joyeusement à l'oeuvre et c'est par le goûter aux huîtres traditionnel que vous commenciez vos activités, quelques jours après, plus précisément le 8 novembre, au Club des Journalistes. Un programme musical, exécuté par quelques membres de l'Association des Chanteurs, a agrémenté la soirée.

Le 29 novembre, première causerie du samedi devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Auguste Galibois parle de Napoléon et Goethe. Le major Legaré préside et M. Saint-Pierre, avocat, est prié de remercier le conférencier.

Le 15 novembre la Société des Arts, Sciences et Lettres participe à un dîner-causerie de l'Association des Chanteurs et au cours duquel, M. l'abbé J. De Smet fait une causerie sur le chant et son évolution.

Le 3 décembre, séance publique à l'Hôtel de Ville où M. Alph. Desilets donne une conférence sur le sujet suivant : "C'était Anne de Bretagne..." Un joli programme de chant et de musique est exécuté par Mme C.-A. Lepinay, Mlle May Legaré, Madeleine Plamondon, Antoinette Christin et M. Jean-

Marie Lachance. La soirée est présidée par le major Legaré.

Autre causerie du samedi, le 6 décembre, par M. Jos.-S. Blais qui parle du traité Ashberton-Webster en 1842. M. Legaré préside et M. Jacques Dumoulin, avocat, est chargé de remercier le conférencier. MM. Alph. Pouliot, C. R. et G.-E. Marquis ajoutent quelques mots.

Le 13 décembre, causerie du samedi par M. Charles-Joseph Levesque qui traite de l'astronomie en nous faisant accomplir un voyage intersidéral. M. Alph. Desilets remercie M. Levesque.

Le 20 décembre, au Club des Journalistes, M. Roland Gingras, professeur de musique et organiste, donne une causerie du samedi sur quelques hymnes nationaux des deux Amériques. Il exécute lui-même au piano les hymnes dont il fait l'historique. La soirée est présidée par M. Ernest Legaré. M. J.-E. Corriveau remercie le conférencier en sa qualité de consul de la République Argentine.

Le 4 janvier, les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres assistent, au Capitole, sur l'invitation du président de la Commission de l'Exposition Provinciale, à une représentation cinématographique des pageants de l'Exposition Provinciale.

Le 10 janvier, M. Laetare Roy, C. R. donne une causerie du samedi sur Paul Deschanel, célèbre orateur et homme politique de France. La causerie est présidée par M. J. H. Philippon, en l'absence du président. L'hon. juge P. A. Choquette remercie le conférencier.

Autre causerie du samedi le 17 janvier par M. Fred. Saint-Pierre qui parle du communisme au Canada. La causerie est présidée par M. Legaré et M. M. Philippon remercie M. Saint-Pierre.

La causerie du samedi suivant est faite, le 20 janvier, sur la dernière conférence de Londres par M. Louis Francoeur. M. Legaré préside et M. D. Potvin remercie le conférencier.

Le 31 janvier autre causerie du samedi par le Major M. A. Pope, M. C., chef d'état-major du cinquième district militaire de Québec qui relate la célèbre marche du 104ème Régiment de Fredericton à Kingston en 1813. Le major Legaré présente le conférencier qui est remercié par le Lieutenant-Colonel G. E. Marquis et M. Alph. Pouliot, C. R. ajoute quelques intéressantes remarques.

Le 7 février, les membres de la Société sont conviés à un dîner-causerie chez Kerhulu. Il y eut à cette occasion une causerie-débat entre MM. J. H. Philippon, avocat, et Alph. Desilets, B. S. A. sur le sujet suivant : "L'Assimilée de demain". Il y eut aussi au cours de cette soirée remise de diplômes d'honneur décernés par notre Société à M. l'abbé C. Desrochers, directeur de l'École de Musique de Laval, et au major M. A. Pope, M. C. M. J.-E. Corriveau est prié de remercier les conférenciers de la circonstance.

Le 14 février, M. Jacques Dumoulin, avocat, donne une causerie du samedi sur le révolutionnaire russe Lenine. Le major Legaré préside et M. Jean Blais, avocat, remercie son collègue.

Le 31 février, conférence publique à l'Hôtel de Ville par M. Jean-Marie Gauvreau, professeur à l'École Technique de Montréal, qui traite le sujet suivant : "Nos intérieurs de demain" et qui illustre sa conférence de projections lumineuses. Le confé-

rencier est présenté par M. Legaré et M. Belanger, de l'Ecole Technique de Québec, le remercie au nom de la Société.

Le 28 février, c'est M. Hector Faber, notre dévoué secrétaire-correspondant qui donne la causerie du samedi sur quelques-uns de nos artistes lyriques à l'étranger. M. Legaré préside et M. Alph. Desilets remercie.

M. Ed. Rochette, C. R. M. P. P., donne la causerie du samedi suivant, le 3 mars. Il parle de nos pêcheries maritimes. M. Ernest Legaré préside et le Dr A. A. Dery est prié de remercier le député de Charlevoix-Saguenay.

Le 21 mars, c'est le colonel G.-E. Marquis qui, dans une autre causerie du samedi, nous parle du fameux cartel du blé dans l'Ouest. Le major Legaré préside et M. Saint-Pierre remercie.

Le 28 mars la causerie du samedi est faite dans l'amphithéâtre de l'Ecole Technique de Québec et le conférencier est M. Mettez Koetz, professeur de chimie à cette institution, qui parle du Grand Duché du Luxembourg et de son industrie sidérurgique avec projections lumineuses. La causerie est présidée par M. Hector Faber en l'absence du président et M. Ph. Metthé, directeur de l'Ecole, remercie M. Koetz.

Le 7 avril, la causerie est faite par M. Oscar Drouin, M. P. P. C. R. qui parle de la grande utopie de Platon. Le major Legaré préside et M. Alph. Pouliot, C. R. remercie le député de Québec-Est.

Le 14 avril, conférence publique à l'Hôtel de Ville par M. l'abbé Alex. Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie de l'Ecole Normale Supérieure qui traite des tremblements de terre. Il est présenté par le major Legaré et remercié au nom de la Société par M. Philippe.

Le 6 avril, les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres font leur excursion annuelle à la cabane à sucre et se dirigent à Beupré, accompagnés d'un groupe de l'Association des Chanteurs.

Autre conférence publique le 18 avril, à l'Hôtel de Ville. Le conférencier est M. Louis Bérubé, professeur de technologie des pêcheries au collège de Sainte-Anne qui traite le sujet suivant : "La Science au secours des Pêcheries" et qui illustre sa conférence de projections lumineuses. La conférence est présidée par le major Legaré.

Le 25 avril, sur l'invitation du Rev. Père Lavoie, S. J. les membres de la S. des A. S. et L. visitent le Musée Chinois sur le Chemin Sainte-Foy.

Le 27 avril M. l'abbé Pierre Gravel, vicaire de Thetford Mines, parle dans une causerie du samedi, des oeuvres post-scolaires. M. Legaré préside et M. Jean Blais, avocat, remercie le conférencier.

Le 21 juin, la Société des Arts, Sciences et Lettres célèbre au Club des Journalistes, les noces d'argent journalistiques de l'archiviste, M. Damase Potvin. Un grand banquet comprenant 80 couverts est donné à cette occasion, présidé par le major Legaré. On présente des cadeaux à M. et Mme Potvin. Les organisateurs de la fête sont MM. Ernest Legaré, Alph. Desilets et H. Faber.

Le 5 septembre, la Société des Arts, Sciences et Lettres, lançait des invitations pour l'ouverture officielle et le vernissage du Salon des Artistes Canadiens au Palais des Beaux-Arts de l'Exposition Pro-

vincial. Il y eut réception et vin d'honneur à cette occasion.

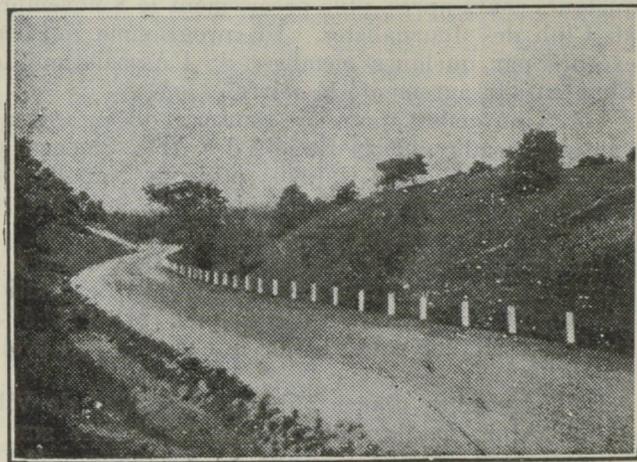
Le 27 septembre réunion spéciale au Moulin de Vincennes au cours de laquelle, sous la présidence de M. le major Legaré, l'on remit des diplômes d'honneur à vie à M. l'abbé Alex. Vachon et à M. Lorenzo Auger, meunier de Vincennes. Parmi les invités à cette réunion, on remarque Mgr P. Fillion, recteur de l'Université, Mgr Camille Roy, vice-recteur, MM. les abbés C. Desrochers, A. Maheux, Emile Beaudry, Aimé Labrie, Maurice Roy et plusieurs autres.

Voilà, M. le président, un aperçu aussi complet que possible, encore que fort succinct, du travail de l'année. Inutile d'ajouter que grâce à votre activité, à votre esprit d'initiative, à votre dévouement à l'oeuvre générale de notre Société, vous avez été l'âme de ce travail. Mais il est juste aussi de mentionner qu'en maintes occasions, ce travail vous a été rendu plus facile par la bonne volonté de la plupart de nos membres et par l'assiduité de nos directeurs et de nos officiers. Et parmi ces derniers, il convient de mentionner notre dévoué, et si ponctuel, et si méthodique secrétaire-correspondant, M. Hector Faber, qui a, entre autres choses, organisé, pourrait-on dire, la paperasse administrative de façon de maître, notamment en y mettant un goût et un cachet de distinction qui n'a pas été sans ajouter singulièrement à la bonne réputation dont jouit notre société de ce côté. Mentionnons aussi le travail énergique et constant de notre sévère trésorier qui a réussi, il vous le dira peut-être un jour, avec quelle difficultés parfois, à attacher les deux bouts, à la fin de chaque mois.

M. le président, si ce rapport est long, ce n'est pas de ma faute; c'est de la vôtre et je vous en laisse, avec plaisir, toute la responsabilité que vous porterez, du reste, allègrement, sûr que vous ne regretteriez rien du bon travail que votre archiviste a tenté de justement analyser en y réussissant si peu.

DAMASE POTVIN.

SUR NOS ROUTES NATIONALES



Chemin serpentant par monts et par vaux.

CHEZ NOS POÈTES

... NE LE DIS A PERSONNE...

Au point du jour le vent en faisant sa tournée,
 Jusque dans les recoins de l'immense forêt,
 En s'approchant de toi d'une allure effrénée
 Verra bien sur ton front la trace d'un secret !
 Il sentira flotter parmi ta chevelure,
 Des parfums inconnus, parfums d'autres cheveux !
 Il trouvera peut-être à travers la ramure,
 Accrochés et collés à tes muscles nerveux,
 Des fragments de chiffon, des bouts de laine blanche.
 Et le long de ton corps au contact presque humain,
 Au bout de chaque feuille, autour de chaque branche,
 Il pourra découvrir l'empreinte d'une main ;
 Tandis qu'il cherchera d'où vient la tache rouge
 Qui baigne ton écorce et d'où vient cette chair
 Toute tremblante encor de passion qui bouge
 Incrustée aux parois de ton tronc toujours fier ?
 Impuissant à comprendre il tâchera peut-être
 De forcer tes aveux en fouettant tes flancs...
 Les chênes, les sapins, ton vieux voisin le hêtre,
 Maudiront ton mystère en gestes violents,
 Et les moineaux jaloux, piailleront leur peine
 Dans le cœur des buissons sur la mousse en courroux.
 Tandis que la forêt te lancera sa haine,
 Questionnant de dépit les nocturnes hiboux,
 Relève dans le ciel que le soleil sillonne,
 Ta tête altière et noble, ô grand érable fort !
 Ignore leurs assauts et ne dis à personne,
 Que tu m'as appelée à l'heure où tout s'endort,
 Et que toute la nuit sur ta large poitrine
 J'ai reposé mon corps palpitant et tout chaud,
 Pendant que mes deux bras que la lune illumine,
 S'enroulaient tendrement à ton sein sans défaut.
 Tu m'étreignis si fort et je mis tant d'ivresse
 A te faire le don, de tout mon être humain,
 Le don de mon amour, le don de ma jeunesse,
 Que j'en demeure encor sur le seuil du matin,
 Sanglante comme un raisin mûr qu'on vendange.
 Ne le dis à personne et ne fais pas d'aveux !
 Les hommes en riraient de notre amour étrange,
 Et le vent cette nuit nous tuerait tous les deux !

Cécile CHABOT.

* * * *

EPITRE

Aux poètes de Québec.

Aèdes distingués, nobles porteurs de rythmes,
 Faiseurs de madrigaux, partisans du sonnet,
 Jongleurs qui mettriez en vers les logarithmes

Et feriez un poème avec notre alphabet ;
 Femmes qui nous prêtez beaucoup de poésie,
 Muses qui nous dictiez nos plus sublimes chants,
 Qui donnez à nos jours l'éclatante harmonie
 Dont s'enivrent les cœurs, des réveils aux couchants ;
 Et vous, cher Désilets, qui marchez, tête haute,
 Séchant votre front dans la "Brise du terroir",
 Vous tous dont je voudrais, en ce jour, être l'hôte :
 Je vous salue, et suis victime du devoir !

Vous mangerez bien, sans nul doute,
 Avec le délégué du roi...
 J'aurais aimé casser la croûte,
 En disant des vers ; et, ma foi !
 Flairant quelque vive bouteille
 Au liquide resplendissant
 Dont l'homme bien né s'émerveille,

J'aurais noyé ma langue et réchauffé mon sang.
 — Quand un poète boit, la poésie est ivre ! —
 Ayant auparavant à la porte quitté
 La toge qui recouvre mon indignité,
 J'aurais trouvé chez vous le doux plaisir de vivre,
 Sans parler de l'Etat et du gouvernement,
 Sans aller de Paris à Londres ou Genève
 Pour savoir quand viendra le vrai désarmement
 Que chaque diplomate entrevoit dans son rêve.

Hélas ! la prose me retient
 Loin des agapes fraternelles...
 J'ai des élèves — mon seul bien
 Et mon unique clientèle ! —
 Je leur parlerai de Cortez
 Qui trouva de l'or au Mexique,
 Du grand Turc qui n'a plus de fez...
 Et des noirs de la Martinique !
 Vous aurez donc un peu pitié,
 O vous qui faites bonne chère,
 Du poète qu'on a lié
 Trop solidement à sa chaire.
 Quand viendra l'heure du cognac,
 Levez à sa santé vos coupes,
 Puis allez, par tout petits groupes,
 Arpenter l'ancien Cul-de-sac !
 Mandez aussi, mon cher poète,
 A Son Excellence Carroll,
 Ma salutation complète,
 En m'excusant d'être si fol...

Jean BRUCHESI.

Histoire de la colonisation française à travers le monde

Par Henri PERRAULT (1)

La France a toujours occupé le premier rang dans le domaine de la pensée. Depuis que les Français ont réalisé leur unité et leur entité nationales, peu de peuples ont contesté la supériorité de leurs penseurs et de leurs intellectuels. A côté du transcendantalisme aussi bien que du matérialisme où tour à tour se sont égarées les nations, la France est toujours demeurée la gardienne indéfectible des trésors de l'esprit ; jamais asservie au mercantilisme, elle n'a jamais, non plus, perdu la vision nette et distincte de la réalité, elle n'a jamais sombré dans le rêve ou la chimère. "La France, dit le chanoine Lecigne, c'est la patrie de l'Idée."

Un préjugé assez commun veut que la prédominance de la spéculation intellectuelle ne s'allie pas, chez un peuple, à la compétence en matières commerciales et financières. Une nation fortement orientée vers les choses de l'esprit ne peut pas, semble-t-il, acquérir la prospérité économique d'une autre dont les efforts sont surtout dirigés vers les préoccupations pratiques de la vie. Comme preuve de cette théorie, l'on cite, dans le passé, l'Angleterre jamais vaincue, toujours puissante, et la France qui a souvent traversé des épreuves bien rudes.

Mais l'histoire de la colonisation française, surtout depuis un demi-siècle, témoigne de la prééminence commerciale que peut conquérir un peuple tel que le peuple français. Parmi toutes les nations de l'univers, la France, aujourd'hui, possède l'empire colonial non pas le plus étendu mais le mieux organisé et le plus prospère : son relèvement si rapide après la Grande Guerre ainsi que sa prospérité actuelle l'attestent pleinement. Mais elle seule connaît les travaux que lui ont coûtés la réussite de cette immense entreprise.

Les débuts de la colonisation française furent très modestes. Le seizième siècle venait de déclencher la lutte pour la possession de l'Amérique. Tandis que l'Angleterre établissait une colonie florissante sur les côtes de l'Atlantique, tandis que les galions espagnols et portugais déversaient dans leurs pays l'or du Mexique et du Pérou, la France s'efforçait péniblement de fonder au Canada quelques établissements instables et défallants, toujours à la merci du premier agresseur.

Après maintes reprises et maints échecs, Samuel de Champlain, en 1608, jeta les bases d'une petite colonie dont l'expansion rapide laissa bientôt entrevoir un avenir brillant. L'habile intendant d'un Talon et la vigoureuse direction d'un Frontenac firent croire, un instant, à la formation d'une puissante colonie française en Amérique. Mais le succès fut de courte durée ; en 1760, après un siècle et demi de travaux et de luttes héroïques, la France perdait toutes ses possessions au Canada, sauf les îles Saint-Pierre et Miquelon.

Durant ce temps, elle avait acquis cinq milles milles dans l'Inde ; la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique en Amérique du sud ; Madagascar et l'île de la Réunion en Afrique orientale : colonies bien dérisoires auprès de l'immense domaine qu'elle avait possédé, de l'Atlantique au Pacifique et de la Baie d'Hudson à la Louisiane. Jusqu'en 1830, la France ne songera à aucune tentative nouvelle de colonisation. Mais elle n'avait pas abandonné l'espoir d'acquiescer quelque riche territoire à travers le monde : l'Afrique, l'Asie et l'Océanie devaient bientôt se sentir de sa puissance d'expansion coloniale. Elle revenait à la lutte, forte de toute l'expérience d'un siècle et demi de labeur dans l'Amérique du nord.

Vers 1830, à l'instar de l'Allemagne et de l'Angleterre, la France entreprit la conquête d'un domaine sur le continent africain ; riche et fertile, la côte occidentale offrait un territoire très avantageusement situé et capable de fournir à la France tous les produits dont elle avait besoin. Par ailleurs, parmi les grandes nations, elle seule ne possédait aucune colonie importante. Le maintien de son prestige exigeait donc la création d'un empire colonial. Un incident allait bientôt rendre nécessaire son intervention en Afrique.

Le dey d'Alger ayant insulté le consul français, le ministère Nillèle envoya une escadre bloquer le port d'Alger afin d'obtenir réparation. Durant les négociations, une frégate portant un parlementaire fut canonnée sur les ordres du dey. Une flotte vint assiéger Alger et s'en empara le 5 juillet 1830. Le Régent turc retournait en Asie-Mineure et abandonnait à la France une forteresse d'où elle pourrait conquérir l'Algérie tout entière.

Mais les Arabes s'opposèrent fortement à cette intrusion des Français sur le sol africain. Leurs attaques incessantes obligeaient ceux-ci à défendre énergiquement leurs positions : la conquête s'imposait. C'est alors qu'apparut Abel-el-Kader, général courageux et impitoyable, qui résolut de chasser tous les chrétiens de l'Algérie.

Après avoir délogé ses ennemis de quelques positions avancées, Abel-el-Kader rallia tous les Musulmans à sa cause et se porta à l'attaque des étrangers. Défait par le général Bugeaud en 1837, il perdit sa capitale Mascara et dut se réfugier au Maroc. Traqué de tous côtés, il se rendit en 1847 et céda aux Français, sur le littoral de la Méditerranée, un territoire un peu plus étendu que la France elle-même.

Le désastreux échec de Sedan, le développement de son commerce et la concurrence de rivales puissantes qui tentaient de se partager l'Asie et l'Afrique déterminèrent la France à poursuivre une vigoureuse politique d'expansion coloniale. Elle organisa l'Algérie afin d'en retirer tous les bénéfices possibles : elle développa l'agriculture et l'industrie, fit exploiter les mines, aménager les ports, construire des rou-

(1) Etudiant en Sorbonne, après être passé par les universités d'Ottawa et de Québec. L'étude ci-jointe lui a valu d'être l'heureux vainqueur d'un concours littéraire, dont la récompense fut un voyage à Paris, l'an dernier.

tes et des chemins de fer, et poussa jusqu'à l'entrée du Sahara l'empire de la civilisation et du progrès.

Fidèle à son programme de création d'un empire colonial, la France ne négligea aucune occasion d'agrandir ses possessions d'Afrique. En 1881, après une expédition destinée à mettre fin aux razzias des indigènes, elle ajoutait à l'Algérie son annexe naturelle, la Tunisie. Au Sénégal, une conquête laborieuse lui valait les vastes régions du Niger haut et moyen, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et la Guinée, territoires d'une superficie de quatre millions de kilomètres carrés. Des explorateurs intrépides prirent possession du Congo et reculèrent jusqu'à lac Tchad les frontières du Soudan.

En 1805, afin de faire cesser les vexations que subissaient les colons et les missionnaires français établis à Madagascar, le général Duchesne, à la tête d'une expédition organisée par le gouvernement français, s'empara de l'île et la soumit à un protectorat rigoureux. Après une conspiration des indigènes pour se libérer de la domination étrangère, Madagascar fut déclarée colonie française le 8 août 1896.

L'acquisition du Maroc devait compléter les possessions françaises d'Afrique. En 1904, après l'engagement du gouvernement français de renoncer à toute prétention sur l'Égypte, l'Angleterre abandonnait à la France le protectorat du Maroc. L'Allemagne refusa de reconnaître cet accord; elle se désista du Maroc seulement après réception d'une partie du territoire congolais français.

Ainsi, dès 1911, la France possédait, de l'autre côté de la Méditerranée, un vaste empire colonial, parfaitement organisé, immensément riche, qui devait bientôt lui apporter un secours inestimable, et auquel elle ajouta, après la guerre de 1914, les territoires allemands du Togo et du Cameroun.

L'Afrique n'est pas le seul continent où la France ait appliqué avec succès sa politique d'expansion coloniale : l'Asie, également, a dû céder devant la hardiesse et l'habileté françaises.

Les Asiatiques ont toujours manifesté une ténophobie ouverte et barbare. Aussi, c'est en 1842 seulement que la France put conclure un premier traité commercial avec la Chine et faire respecter son droit d'accès dans certains de ses ports. Afin de mettre terme au massacre de ses missionnaires par les autorités aborigènes, le gouvernement français, en 1857, de concert avec l'Angleterre, organisa une expédition et s'empara de Canton. La Chine demanda la paix et conclut un traité qu'elle s'empressa de révoquer dès que les étrangers en réclamèrent l'application. Une seconde expédition en 1860 valut à la France d'importants avantages commerciaux ainsi que le libre exercice du catholicisme dans certaines villes. Par le traité de Saïgon de 1862, elle acquérait la Cochinchine, le premier jalon de l'Indo-Chine française. Et l'année suivante elle y ajoutait le protectorat du Cambodge. Sur le refus du vice-roi d'ouvrir le Fleuve-Rouge au commerce français, elle s'empara, en 1873, du delta tonkinois dont elle s'assura le protectorat avec celui de l'Annam.

Mais, comme toujours, la Chine ne tient pas ses promesses. Après avoir subi de la part des Chinois maintes attaques et embuscades en temps de paix, le gouvernement français décida de faire cesser toutes ces fourberies en s'emparant définitivement de la

province du Tonkin. Une expédition commandée par le général de Négrier fit passer le Tonkin au rang de colonie française en 1884. L'addition de quelques territoires en 1904 et 1907 complètera l'Indo-Chine française actuelle.

Vaste région de 700,000 kilomètres carrés, l'Indo-Chine, par sa situation géographique et ses ressources naturelles, constitue un riche débouché commercial. La domination française y a développé l'agriculture et l'instruction publique, réorganisé la police et l'armée, et créé les moyens de transport et les voies de communication qui relient les principaux centres et permettent d'atteindre la Birmanie Anglaise et la Chine occidentale.

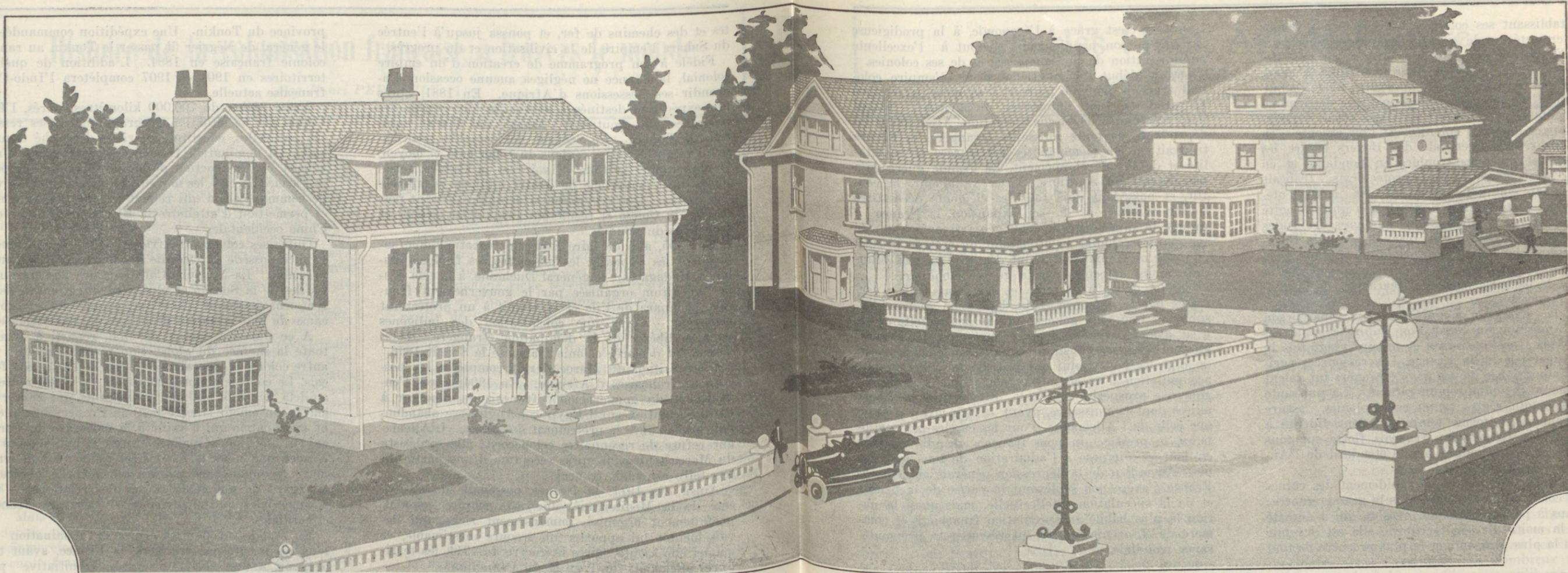
Outre ses colonies d'Afrique et de l'Indo-Chine, la France possède en Océanie un domaine de valeur appréciable. La Nouvelle-Calédonie, les îles Marquises, les îles de la Société et plusieurs autres archipels polynésiens jouissent d'une importance considérable à cause de leur situation géographique avantageuse.

A ce puissant empire colonial, réparti à travers toute la surface du globe, l'on pourrait ajouter une autre colonie — morale, cette fois — le Canada français. Le continent nord-américain, en effet, renferme au-delà de trois millions d'habitants qui conservent encore un amour sincère pour la France, leur ancienne mère-patrie qui a veillé à la naissance de leur race. Ce que nous sommes aujourd'hui, c'est à la France que nous le devons, et nous lui témoignons notre reconnaissance par un sentiment d'admiration à l'égard de son génie et par des relations — tant commerciales qu'industrielles — toujours franches et cordiales.

En établissant par les armes sa domination sur tous ces territoires étrangers, la France, avant tout, obéissait à des motifs intéressés. L'initiative prise dans cette voie par les grandes puissances européennes obligeait la France à ne point demeurer inactive dans le partage de l'Afrique et de l'Asie : afin de rivaliser avec l'Allemagne et l'Angleterre, elle devait, elle aussi, augmenter son prestige en se créant un empire colonial. D'ailleurs, les besoins de son commerce et de ses industries nécessitaient des marchés nouveaux, de nouvelles sources d'approvisionnement.

Mais l'intérêt immédiat n'était point l'unique but auquel tendait la politique d'expansion coloniale de la France : presque toujours, la colonisation française a présenté un certain caractère de désintéressement dans les motifs qui l'ont inspiré. L'intervention en Algérie avait pour but l'abolition de l'esclavage, la suppression de la piraterie et la protection des missionnaires — réformes que depuis longtemps la France réclamait en vain du Régent turc. En 1857, également, on avait entrepris l'expédition de Chine afin d'assurer la protection des missionnaires dont plusieurs avaient été mis à mort par le gouvernement chinois.

Par ailleurs, en 1827, n'a-t-on point vu la France — qui n'avait rien à gagner dans cette affaire — s'émouvoir au sort des malheureux grecs et les aider à conquérir leur indépendance et leur libération du joug turc? Ce même esprit de générosité, le gouvernement français l'a aussi manifesté en 1860 lorsqu'il intervint en Syrie pour mettre fin aux massacres des chrétiens par les Prusses.



Genre de maison construites Boulevard des Alliées situé dans la partie la plus résidentielle de Québec.

LE MEILLEUR PLACEMENT À FAIRE À QUÉBEC.

CE SITE est près du centre de la ville, et à proximité de l'Église et des écoles. La rue de la Couronne et la 1ère Avenue qui est sa continuation vous y conduisent directement, les tramways et tous les services de la ville y sont installés.

LE BOULEVARD DES ALLIÉS conduit à la nouvelle entrée du Parc de l'Exposition de Québec, où des améliorations ont été faites pour au-delà de \$500,000.00 et qui se continuent encore actuellement. Ces lots voisins du plus beau parc de la ville, et traversés par la rivière Lairet, offrent un endroit idéal pour résidences privées. La propriété y prendra toujours de la valeur.

CETTE SUBDIVISION est la seule du genre à Québec où la construction est règlementée de manière à avoir de l'espace. Les résidences sont distancées tel qu'illustrées plus haut, donnant une plus-value aux propriétés qui s'y construisent.

TOUS NOS LOTS, sans exception, ont une valeur immédiate. L'achat de ces terrains, est le meilleur placement à faire à Québec, soit pour construire ou revendre.

Pour tout renseignement s'adresser à :

EUDORE CARON

BUREAU: 421, rue St-Paul, Chambre 6,

Téléphone 4-4551

QUEBEC

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

En établissant ses colonies, la France n'a jamais usé de cruauté ou de cupidité envers ses nouveaux sujets. Elle n'a point érigé ses intérêts en face des leurs, mais elle a su les concilier tous deux en abandonnant aux indigènes une importante liberté administrative. C'est surtout par sa politique de domination conciliante et généreuse qu'elle a réussi à maintenir la paix dans ses colonies. Si l'on excepte, en 1900, l'insurrection générale des Boxers contre les Européens et quelques troubles en Soudanie et en Tunisie, les colonies et les protectorats français n'ont jamais connu les tumultes, les mécontentements et les états latents de révolution qui ont agité et agitent encore les possessions anglaises des Indes et de l'Égypte. Dans tous les territoires que la France a conquis, son habile administration a établi l'ordre, la paix et la prospérité là où n'existaient que la guerre et la barbarie : tel est le caractère de la civilisation française.

Ainsi, la France a magnifiquement réparé son échec d'Amérique du Nord. Son empire colonial est réparti dans trois continents et mesure vingt fois la propre superficie de la France. Les ressources agricoles et industrielles de ces pays étrangers lui valent un commerce des plus rémunérateurs. La puissante organisation qui régit toutes ces colonies, assure leur expansion en même temps que leur fidélité à la mère-patrie. Le pavillon français flotte sur tous les océans et peut rivaliser avec l'étendard de l'Angleterre ou des États-Unis.

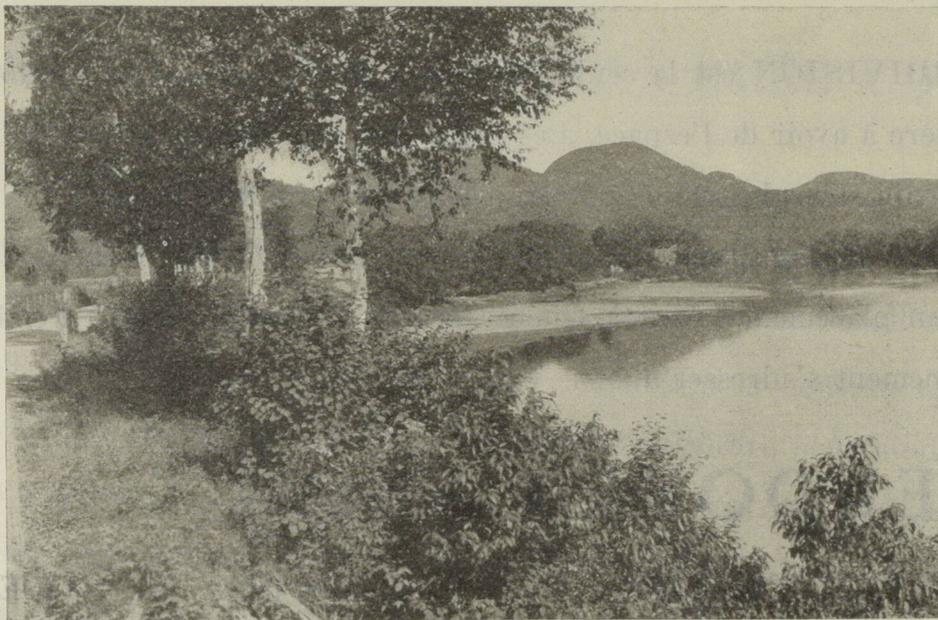
Si la France s'est relevée si rapidement des ruines et des décombres que lui ont valus la grande guerre ; si, dix ans à peine après une invasion qui a dévasté près de la moitié de son territoire, elle est devenue la nation la plus puissante et la plus prospère de tout

l'univers, c'est grâce à l'économie, à la prodigieuse activité de son peuple, mais surtout à l'excellente administration de son commerce et de ses colonies.

Dès le début du vingtième siècle, l'empire colonial français pouvait fournir à sa mère-patrie tous les produits, tant industriels qu'agricoles, exigés pour les besoins de sa consommation. Absolument indépendante de toute puissance étrangère, la France trouvait en elle-même toutes les sources de sa vitalité et de son développement. La grande guerre n'a pas détruit cet équilibre. Sortie vainqueur du conflit, et possédant déjà tous les éléments nécessaires à son existence et à son expansion, la France a prouvé la supériorité de son génie financier et de son empire colonial en atteignant un état de prospérité que ne connaissent point d'autres nations beaucoup moins affectées par la guerre mondiale.

Tandis que l'Angleterre et les États-Unis, terrassés par le chômage et la dépression économique, subissent une crise générale d'une acuité telle qu'ils n'en avaient connue depuis longtemps, la France, au contraire, se ressentant à peine du chômage, est, de tous les pays, celui qui possède la plus grande accumulation d'or en même temps que la plus rigoureuse prospérité nationale. Elle éclipse ses deux alliées dont la puissance, avant 1914, n'avait d'égale que celle de l'Allemagne. Pour les cercles internationaux, le prestige du nom français grandit de jour en jour et s'impose à l'admiration de tous les peuples. Au milieu de la dépression générale actuelle, la France s'avère non seulement la patrie de la pensée et de la spéculation intellectuelle, mais aussi la nation la plus habile en spéculation financière et commerciale. L'avenir semble lui réserver la prépondérance mondiale.

DANS LES LAURENTIDES



Au bord d'un lac enchassé dans de hautes montagnes et entouré de riches futaies.

Charles Huot, Artiste-Peintre

par *HORMISDAS MAGNAN*

(Suite)

DEUXIÈME PARTIE

*Son tempérament d'artiste. — Ses qualités.
Oeuvres principales de Charles Huot.
Sa mort.*

Nous avons vu comment Charles Huot était né avec des goûts d'artiste. Dès son enfance, il commençait à dessiner, et déjà il avait l'instinct des proportions dans tout ce qu'il dessinait. À dix-huit ans, il avait déjà des tableaux à l'huile à son crédit et il peignait d'après nature.

Il part enfin pour l'Europe et à peine rendu à l'École des Beaux Arts de Paris, il se fait remarquer par son talent et son esprit de travail. Jeune étudiant, il a le respect et l'amour de son art qu'il élève au-dessus de toutes les professions. Son talent ne tarde pas à se développer et à s'affirmer. Tout d'abord paysagiste plein de chaleur, il se montre soucieux des beautés de la forme et de l'harmonie des couleurs. Il ne peint jamais que sur l'armature d'un solide dessin et devient habile à rendre les plus légères nuances avec une vérité profonde. La sincérité semblait être à la base de sa méthode.

Il aimait la nature et il en traduisait les spectacles avec amour. Doué d'une imagination féconde et d'une mémoire très heureuse, Charles Huot avait un véritable génie créateur. Ses compositions étaient toujours bien équilibrées et savamment exécutées.

Revenu dans sa patrie après 14 ans d'absence en Europe, il est heureux d'étudier son pays qu'il a quitté étant jeune encore. On le voit souvent aller passer des semaines dans l'Île d'Orléans. C'est là qu'il trouve que les personnes et les choses se sont le mieux conservées. Aussi bien, c'est dans ce joli coin de notre province qu'il trouve ses plus beaux sujets de tableaux de genre. "Le Sanctus à la maison", "Le labour d'automne", "Le Père Godbout", etc. etc., sont des joyaux qui témoignent de son amour du terroir et du talent d'observation dont il était doué à un haut degré.

Sa vision très sûre et très aigüe fut toujours exacte. Dans tous ses tableaux, il a fait preuve d'une technique originale et aisée. Il possédait un juste sentiment de la couleur, de la lumière et de l'ambiance. Il sut toujours traduire ses impressions avec sincérité et une éloquence expressive qui rendent ses œuvres particulièrement intéressantes.

Huot avait le culte des maîtres de la peinture des siècles derniers. Il avait en horreur les évolutionnaires de toutes nuances en peinture. Les classiques lui suffisaient.

Il n'aimait pas la réclame tapageuse et détestait les procédés qui créent artificiellement des réputations. On me jugera d'après mes œuvres, disait-il souvent.

On a reproché à Charles Huot un peu trop de lenteur à finir ses grands tableaux d'histoire. Ceux qui l'ont connu intimement savent quel souci il avait de la vérité historique. Parfois, il lui fallait faire de lon-

gues recherches pour trouver un document dont il avait besoin.

Généralement, Huot concevait un tableau et le fixait dans une esquisse qu'il soumettait à deux ou trois amis sûrs, capables de le critiquer et de le conseiller. Ce n'est qu'après avoir acquis la certitude d'être dans le vrai au point de vue historique et archéologique qu'il fixait son tableau dans une dernière esquisse pour le copier ensuite avec un grand soin.

Je me souviens d'un voyage que je fis avec lui à Maizerets, vieille maison de campagne du séminaire de Québec, où les élèves vont les jours de congé. Huot voulait trouver une grande salle avec des grosses poutres au plafond, selon le genre de construction du temps de Mgr de Laval. Il fit un croquis de l'une des salles et s'en servit, plus tard, pour faire l'esquisse de son grand tableau historique "La première séance du Conseil Souverain de la Nouvelle-France."

On conçoit facilement qu'avec un tel souci de la vérité et de l'exactitude il lui fallait du temps pour exécuter une œuvre un peu considérable.

Les œuvres de Charles Huot.

Nous avons dit que Charles Huot fit à Paris de sérieuses études archéologiques et des recherches très sérieuses sur la peinture religieuse à travers les siècles. Nous verrons par ce qui suit comment ses études lui profitèrent dans l'exécution des nombreux tableaux religieux et des tableaux d'histoire qu'il eut à faire dans son pays.

Les tableaux de Charles Huot sont considérables. Ils se divisent en tableaux religieux et d'histoire, puis en portraits, paysages, tableaux de genres, aquarelles, fusains, dessins à la plume, etc. Il faudrait un volume pour en dresser la liste et en faire une critique judicieuse et complète. Je ne décrirai ici que ses principales œuvres.

Le Labour d'automne.

Ce tableau est un véritable monument élevé à la gloire de l'habitant canadien. Quel calme et quelle paix se dégagent de cette peinture! Tout y est d'une grande simplicité : un attelage de boeufs, une charue, un habitant qui arrête son travail pour allumer sa pipe, une ancienne maison et un champ labouré, etc.

La scène se passe dans l'Île d'Orléans, lieu de prédilection de notre peintre québécois. Dans ce tableau, Charles Huot a voulu chanter la terre canadienne ou mieux l'habitant canadien. C'est tout un poème qu'on y lit. Le peintre semble dire : Honneur! à l'habitant canadien, ce héros obscur à qui le pays doit son existence et sa conservation. Honneur! à l'habitant canadien, ce digne continuateur de l'œuvre admirable de nos ancêtres, ces gardiens fidèles de notre langue, de notre foi religieuse et de nos traditions les plus chères.

Dans cette oeuvre du terroir, Charles Huot nous a donné un bel exemple de respect et d'amour pour la noble profession du cultivateur. Etre *habitant*, c'est vraiment un titre de noblesse. Le nom même que porte l'habitant de nos campagnes atteste sa dignité. Le *paysan*, mais c'est l'homme du pays; l'*habitant*, mais c'est celui qui l'habite, qui l'aime, et qui lui reste fidèle; c'est lui qui a conquis le sol à l'agriculture. Voilà l'homme en qui se résument la force, l'espoir et la grandeur nationale d'un pays.

J'ai lu récemment les belles pensées qui suivent sur le paysan canadien. Elles sont de M. Edouard Montpetit, et, vraiment, elles méritent d'être conservées précieusement et méditées par nos gens:

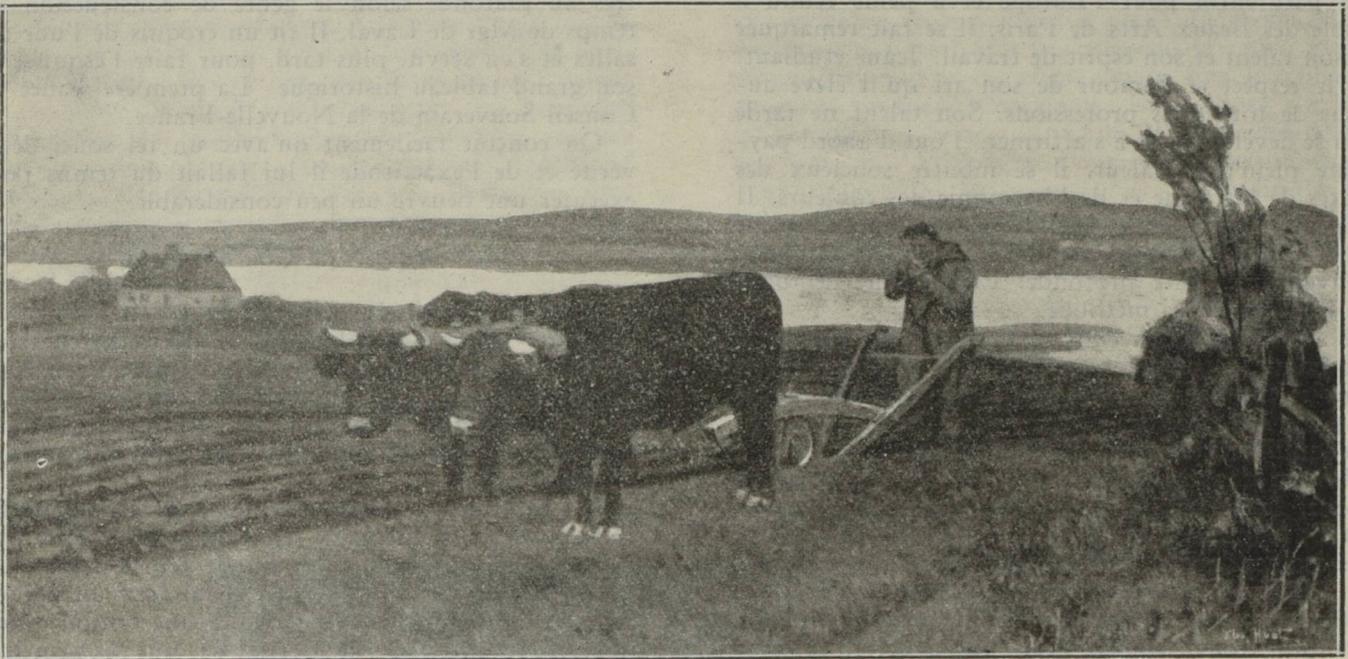
"J'ai surpris naguère le sourire gouailleur d'une figure hautaine à l'aspect de nos campagnes paisibles. Avec une morgue de nouveau riche, elle murmurait ce dédain: "Ces gens en sont encore à cent ans en arrière; ils n'ont pas avancé d'un pas: ils sont morts!" Morts à quoi? Car il faut s'entendre

dre, et tous le leur conseillent; mais qu'ils restent ce qu'ils sont. Ils possèdent quelque chose que d'autres ont perdu: la race; quelque chose que toutes les fortunes ne ressusciteront jamais: la vie. Et je ne sais si c'est un tel paradoxe que de prétendre, au point de vue social, qu'un paysan du Saint-Laurent vaille un milliardaire de New-York."

Tableaux d'église.

Eglise de St-Sauveur de Québec. Je dirai, tout d'abord, quelques mots d'appréciation des grands tableaux qui ornent l'église de St-Sauveur de Québec. Cette oeuvre vraiment gigantesque, attira l'attention publique sur Charles Huot qui arrivait d'Europe, après 14 ans d'absence. Elle lui valut de nombreuses commandes de plusieurs paroisses de notre province et d'ailleurs.

Voici la distribution toute entière de l'oeuvre de Charles Huot que l'on voit aujourd'hui dans l'église



"Le Labour d'automne" dans l'île d'Orléans, par Charles Huot.

une bonne fois. Ces petites gens sont routiniers; mais ils ont conservé leur rêve dans les bornes mêmes de sa beauté. Ils sont d'une délicieuse survivance. Approchez-vous d'eux; questionnez-les; regardez-les. Ce sont des Français; des paysans français. Rudesse, solidité, entêtement; tout cela mêlé à une noblesse de coeur, à une délicatesse de sentiment que le passé leur a transmis, car ils sont d'un lignage très pur. Ils sont, aussi eux, une civilisation; et la philosophie n'a pas encore tranché entre la leur et celle qui menace de faire de nous tous des mécaniques intensives. Ils sont une barrière à l'envahissement de l'américanisme hâbleur. Ils sont d'une famille et perpétuent en eux ce que les musées des plus riches veulent reconstituer dans des ensembles morts. Ils gardent le flambeau. Ce que d'autres recherchent dans le temps pour en parer leurs maisons d'hier, ils le perpétuent en eux, comme une toile rare et ancienne, un vieux meuble, la page résistante d'un livre que personne encore n'a refermé. Ils peuvent et doivent appren-

de St-Sauveur de Québec. Disons tout de suite que le talent de l'artiste a pu s'y déployer à son aise.

Au centre, au-dessus du maître-autel, dans le quart de sphère formé par la concavité de l'abside et du plein ceintre de la voûte, "le Sauveur accueillant les affligés", à droite, "Jésus remettant les clefs à St-Pierre", et à gauche, "Jésus bénissant les missionnaires." Dans la voûte, au-dessus du choeur, "Le Ciel," puis viennent successivement "L'enfer", "La Transfiguration", "Le jugement dernier", et enfin, au-dessus de l'orgue, "La fin du monde".

C'est, comme je l'ai dit, à la demande des RR. PP. Oblats de Québec que Charles Huot a accompli ce travail artistique. En vérité, sa ville natale lui devait cette marque de confiance. Aussi bien, Charles Huot, qui débutait dans son pays, répondit à ce que l'on attendait de lui; il a su donner à son oeuvre un cachet de grandeur et d'originalité qui révèle un souffle réel d'inspiration et un talent supérieur.

Ces peintures, que je suis allé revoir dernièrement,

méritent vraiment l'attention du public. On peut passer des heures à les étudier et à les admirer. Après quarante ans, elles paraissent avoir autant d'adhérence, de fraîcheur et de coloris qu'au premier jour.

Un critique du temps avait reproché à l'une de ces toiles un ciel d'azur trop clair, en terme de métier, trop crû. Mais en l'examinant aujourd'hui avec attention, l'on constate que le fond du tableau en question a gagné en chaleur et en atmosphère et que le tout s'harmonise admirablement. Charles Huot avait sans doute calculé avec la patine adoucissante des années et sur la fumée de l'encens et des cierges qui ne pouvaient manquer de déposer sur ses tableaux une certaine couche de gris, etc.

Les tableaux de l'église de St-Sauveur, commencés en Allemagne, en 1886, furent marouflés sur place et terminés en 1890. Il fallait plus que du talent pour

te oeuvre, c'est la fidélité de l'artiste à suivre le texte biblique. (3)

Le Sanctus à la maison

J'ai classé dans les tableaux religieux "Le Sanctus à la maison", de Charles Huot, parce que de ce tableau se dégage vraiment un profond sentiment de foi religieuse.

Un de nos écrivains les plus distingués, Mgr L.-A. Paquet, écrivait récemment : "C'est une vérité recon nue et presque un axiome, que la religion, en matière d'art, constitue l'une des plus nobles et des plus fécondes sources d'inspiration. En effet, l'idée religieuse fait surgir des profondeurs de l'âme des conceptions de vérité et des jaillissements de beauté qui se traduisent par les manifestations les plus justes et par les



Le "Sanctus à la maison", par Charles Huot.

entreprendre une oeuvre aussi considérable et promettre de l'exécuter en quatre ans; il fallait de l'audace. Huot a tenu parole et ses tableaux ont provoqué une sincère admiration et suscité de chaleureux éloges et des critiques les plus autorisées.

Ce sont des oeuvres originales que nous a laissées notre peintre québécois. Ayant fait de fortes études à Paris, et nourri des chefs-d'oeuvre d'Italie et de France, son talent mûri ne demandait qu'une occasion de s'affirmer. Chargé de cette commande importante en 1886, il s'éloigna de tout ce qui aurait pu le distraire et, retiré dans le fond de l'Allemagne du Nord, il a donné libre cours à son inspiration. Et c'est ainsi qu'il a réussi à peindre, dans un style digne du sujet, la sublime épopée de l'univers. On s'accorde à dire que l'oeuvre, dans son ensemble, est irréprochable. J'ajouterai que c'est la réalisation d'une conception grandiose, exécutée avec une vigueur et une hardiesse qui révèlent l'inspiration chrétienne guidant un pinceau exercé. Une des choses qui frappent le plus dans cet-

(4) "La prière dans l'oeuvre du salut", par Mgr L. A. Paquet, pages 275 et 281.

symboles les plus expressifs dont l'homme artiste dispose. Et voilà pourquoi, qu'il s'agisse d'éloquence ou de poésie, de peinture, de sculpture, de chant ou de musique, l'idée et le sens de la prière ont inspiré les plus purs chefs-d'oeuvre.

"La prière qui a inspiré les poètes les plus renommés a aussi animé le pinceau des peintres les plus célèbres de l'univers. (4)

Millet, dans son "Angelus" confirme admirablement cette thèse. Qui ne connaît pas ce tableau qui a été reproduit en chromo par des milliers de copies dans le monde entier?

"Le Sanctus à la maison", de Charles Huot, par une certaine analogie de conception, se rapproche de l'oeuvre de Millet. Ces deux tableaux sont l'expression extrêmement heureuse d'un même sentiment religieux; ils peignent bien tous les deux les coutumes des paysans de la Mère-Patrie et de notre pays."

(5) "La prière dans l'oeuvre du salut", par Mgr L. A. Paquet, pages 275 et 281.

(Suite à la page 23)

LE 11 NOVEMBRE

Réflexions sur le Jour de l'Armistice

Par Auguste GALIBOIS

Je veux écrire les lignes suivantes pendant que les couronnes, — que l'on a déposées en nombre, — reposent encore au pied de la Croix du Sacrifice, afin de rendre plus vivace, pendant quelques jours, le souvenir de ceux qui, naguère, s'immolèrent pour le salut d'une grande cause !

J'invite mes compatriotes à méditer, avec toute la gravité que le sujet comporte le véritable sens de l'holocauste où périrent plus de soixante mille Canadiens, et à la suite de laquelle près de deux cent mille des nôtres revinrent blessés, gazés ou mutilés.

La cérémonie de ce matin m'a paru imposante et d'un décorum parfait. Est-ce à dire que le souvenir de cette grandiose célébration funéraire, si éclatante soit-elle, demeurera profondément imprimé dans les âmes ? A part la réminiscence, assez ordinaire en sa plasticité, des troupes défilant au son du clairon, et des hauts dignitaires déposant leurs émouvantes offrandes après les deux solennelles minutes de silence, — réfléchira-t-on un peu, dans notre province, à la nature réelle du sacrifice que firent ceux qui donèrent leur vie au cours de la guerre ?

Il a toujours existé ici, parmi nos compatriotes, deux courants d'idées fort différents à l'égard des responsabilités du conflit et de la nécessité d'y prendre part. Pour un grand nombre, le patriotisme, anglais ou français nous faisait un devoir de participer au drame ; pour une autre partie de la population — et l'on sait où cette opinion s'était formée, — nous n'avons aucune obligation envers la France, ni l'Angleterre, et nous devons rester hors du conflit. Il se passa même à ce sujet quelque chose d'assez curieux et d'apparence contradictoire. Pendant que la province de Québec se montrait fière des exploits de ses enfants de la Cinquième Brigade et du glorieux Vingt-Deuxième, exploits qui furent surtout des hécatombes (Courcellette, Vimy, Lens, Paschendale) elle n'envoya volontairement, pour remplacer ceux qui étaient tombés, que des recrues en nombre assez restreint. Nous voulions bien la gloire, mais non pas la gloire totale, avec un abandon et un sacrifice complet à cette deuxième rédemption du monde !

Aujourd'hui, le sentiment de nos compatriotes, à l'égard de ceux qui prirent part au conflit, est encore fort mélangé, et dans la plupart des cas, superficiel.

Aucun poète canadien-français n'écrirait les vers de Hugo :

«Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie,
«On doit qu'à leur tombeau la foule vienne et prie !
... parce que, à tort ou à raison, l'on n'a jamais
considéré, en tous lieux, que la cause de la patrie
était concernée dans la Grande Guerre !

Pourtant, si nous l'avions perdue, beaucoup de nos jeunes compatriotes porteraient maintenant des casques à pointes !

L'âme de la race canadienne-française vivait cependant au cœur de cette jeunesse qui n'a pas hésité à s'enrôler dès les premiers jours ou la première année de la guerre. Cette jeunesse était le petit nombre, mais elle représentait le véritable esprit de l'élite de la nation. Le courage agrandit l'esprit, et quand nos historiens de l'avenir voudront commenter les annales de cette période sanglante, s'ils tiennent à donner une noble orientation à la jeunesse des écoles, ils auront à faire le panégyrique de ceux qui sont partis et à blâmer l'indifférence des autres.

Ils pourront aussi blâmer l'indifférence du peuple à l'égard de ceux qui sont revenus — et c'est le plus grand nombre — invalidés par la Grande Guerre.

Pendant que toutes les autres provinces accueillaient avec joie et émotion le retour de leurs soldats blessés, malades ou exténués, désaxés en tous les cas ; pendant qu'elles se montraient pitoyables à leurs malheurs et à leurs souffrances ; leur procuraient des situations quelconques, la province de Québec, certainement heureuse elle aussi, de revoir les siens, les traitait comme s'ils étaient revenus d'un pique-nique et les oubliait, ne s'occupant plus d'eux. Aucune méchanceté de sa part, mais aucun intérêt sympathique, ni aucune bienveillance. «Ils ont voulu courir la grande aventure, c'est leur affaire.» Et les choses en sont encore là ! Le peuple, superficiellement touché par le souvenir des morts, reste indifférent pour tous ceux qui sont revenus. J'en sais quelque chose !

En France, les Anciens Combattants se sont organisés et ont su faire valoir leurs états de service. A peine sortis des tranchées et revenus à leurs foyers, ils ont su transformer la généreuse et loyale mentalité du front en une politique souple et habile, destinée à faire reconnaître leur droit à l'existence. Ici, rien de pareil, sauf chez quelques groupes anglo-saxons. Les vétérans qui n'ont plus leur santé d'avant-guerre, ne reçoivent pas la moindre considération pécuniaire ou morale qui les dédommageraient pour les sacrifices qu'ils ont faits et pour le lustre qu'ils ont jeté sur leur pays. Bien plus, ayant généralement moins de vigueur et moins de force que d'autres plus jeunes, on les remercie trop souvent de leurs services et l'on ne s'occupe plus de ce qu'ils deviennent.

Et cependant, on se croit patriote !

On se rend en foule à la célébration de l'anniversaire de l'Armistice pour y verser une larme ostentatoire et on croit qu'on a tout fait quand on a vu son nom ou le nom d'une société quelconque à laquelle on appartient parmi les donateurs de «tributs floraux !»

Pourtant, il en existe encore des Vétérans que la Grande Guerre a démolis, mais n'a pas tués et qui, malgré leur bonté native, se révoltent devant une indifférence aussi généralisée.

Un jour viendra peut-être où quelque écrivain sincère aura le courage de dire que notre peuple, qui n'est pas méchant, est pour le moins superficiel et assez indifférent aux plus nobles choses qui touchent la vie morale d'une nation, savoir, entre autres : le véritable culte des morts, l'amour des traditions ancestrales, l'hommage exalté de l'honneur (cette "pu-deur virile" comme dit Alfred de Vigny) et le respect du vrai courage !

M. Henri Bourassa écrivait, il y a quelques jours : "Chez notre peuple de superdévots où il n'y a pas pour deux sous de christianisme social"... laissons-lui ce domaine particulier et faisons une constatation presque identique dans un autre ordre d'idées.

Notre peuple aime bien la gloire, les honneurs, mais se contente surtout des hochets de la vanité, où le snobisme domine. Foncièrement bon, mais d'une bonté négative, il s'arrête à moitié chemin dans les choses du coeur comme dans les choses de l'esprit.

Nous avons d'ailleurs plus de "bons coeurs" que de grands coeurs"! Notre peuple ne met de passion en rien, sauf en politique, et celle-ci même, il ne la comprend pas toujours. Le seul instinct de conservation lui tient lieu de sagesse et de science. Comme il est très passif et sans réaction violente, on peut en faire à peu près ce que l'on veut, et lui-même cherche rarement des inspirations plus élevées ou plus profondes que celles fabriquées à dessein par les chefs populaires, sans se rendre compte de devoirs plus impérieux qu'il y aurait à remplir.

* * * *

En ce glorieux jour de la Fête de l'Armistice, formons des vœux ardents pour que notre peuple acquière, un jour, une autre qualité essentielle qui lui manque encore : l'amour du travail intellectuel, études, recherches, lectures sérieuses, qui enrichiraient son esprit et ennobliraient suffisamment son coeur pour lui faire unir dans une même pensée ceux qui sont morts et ceux qui, plus ou moins invalides, sont revenus de la Grande Guerre !

—Québec, le 11 novembre 1931.

Charles Huot, Artiste-Peintre

LE SANCTUS A LA MAISON

(Suite de la page 21)

On ne saurait se lasser de contempler et d'admirer la délicieuse création de notre peintre québécois. Le sujet est simple. Dans une maison de campagne, une jeune fille agenouillée prie dévotement. C'est durant la grand'messe. Du clocher paroissial que l'on aperçoit par la fenêtre ouverte, à travers la verdure, le "Sanctus" s'envole et tinte joyeusement.

Elle, restée seule au logis pour faire le ménage, et préparer l'ordinaire, s'unit d'intention au prêtre et aux fidèles assemblés dans l'église. Elle adore son Dieu dont la cloche lui annonce la présence.

Cette jeune fille est sous l'empire d'un profond sentiment religieux que le peintre a admirablement exprimé dans son attitude. Rien d'étudié et de convenu dans sa pose. Sa bonne figure de paysanne s'illumine et revêt une expression céleste. Ce tableau, d'une composition si neuve et si sobre, d'un dessin si ferme, d'un coloris si chaud, est éminemment suggestif; il nous transporte en plein domaine surnaturel. La lumière que entre à flots par la croisée ouverte, avec les vibrations mystérieuses de la cloche et les arômes d'une nature d'été, semblent venir du paradis. Le regard de la jeune fille, fermé aux choses de la terre, contemple sans doute une vision céleste. Dans cette composition du terroir, l'artiste a su atteindre au sublime de l'art.

C'est une oeuvre captivante et de cette scène émane un sentiment si profond, une poésie si sobre, mais si éloquente, qu'il est impossible de ne pas être saisi par l'émotion. C'est une peinture de tout premier ordre où, de plus, tous les détails sont scrupuleusement observés et donnent une impression puissante de vérité.

Le poète Pamphile Lemay, s'inspirant du "Sanctus à la maison," a écrit une jolie poésie qu'on peut lire dans plusieurs livres de classe.

(à suivre.)

Chinoiserie de chiens

Où donc ai-je lu, jadis, l'anecdote qui suit :

Un mandarin chinois, qui vivait dans l'Empire du Milieu il y a une vingtaine de siècles, possédait trois chiens d'une espèce rare et dont il était très fier.

Revenant un jour de la chasse, il entre dans son salon à l'improviste et trouve ses trois chiens couchés sur une belle table en marqueterie. Il leur donne quelques coups de cravache pour leur faire comprendre qu'ils ne sont pas du tout à leur place.

Le lendemain, il trouve les trois chiens allongés à terre près de la porte, le museau entre les pattes et coulant des regards obliques qui en disaient beaucoup. En mettant son chapeau sur la table, il constate qu'elle dégage une certaine chaleur. Il administre aux chiens favoris une nouvelle raclée pour leur apprendre de ne pas tricher au jeu.

Le troisième jour, au moment où le mandarin entraînait dans le salon, les trois chiens confortablement assis sur leur postère, et la bouche en O, soufflaient sur la table pour la refroidir.

XXX.

Est-ce assez chinois?...

—Pour copie à peu près conforme,

C. P.

(J'avais lu cela dans le "Journal des Débats" — de Paris. — N'ayant pu retrouver le texte, j'en ai fait une nouvelle rédaction de mémoire. — E. N.)

La Manécanterie à Québec

Nos petits chanteurs à la Croix de bois ont à peine commencé leurs tournées en terre canadienne que déjà ils se sont attiré partout où ils ont passé, non seulement les sympathies, mais une admiration que la presse et les conversations expriment en termes dithyrambiques et qui est justement méritée. Ils sont trop connus en France pour qu'il y ait lieu de redire ici les raisons techniques de leur succès.

Mon rôle se bornera à celui d'un témoin de fêtes inoubliables qui narre simplement et très brièvement ce qu'il a vu.

C'est de Montréal que les petits chanteurs vinrent à Québec où déjà ils avaient débarqué. Un accueil fraternel les attendait. Quoi de moins surprenant dans la ville du Canada qui sans doute est restée la plus française, qui a pieusement conservé les traditions de ses ancêtres qui sont nos ancêtres, et qui a été le théâtre d'une épopée héroïque et glorieuse, véritablement unique au monde? — La cordialité de l'accueil vint des choses d'abord; du soleil qui ne ménagea pas l'éclat et la chaleur de ses rayons, et, comme eût dit Mme de Sévigné, du "triomphe de l'automne", qui met actuellement aux arbres ces couleurs qui frappèrent une fois la vision de Châteaubriand et qui ne la quittèrent plus. Elle vint des personnes surtout dont la joie illuminait les fronts; joie des petits Scouts de Notre-Dame du Chemin, la première troupe canadienne française fondée, il y a un, à Québec, et qui recevait officiellement ses jeunes frères de France; joie des familles qui, toutes auraient voulu héberger nos compatriotes et dont beaucoup furent déçues de n'avoir pu en recevoir; joie moins exubérante peut-être, mais combien profonde de l'admirable clergé québécois, si heureux d'accueillir ces nouveaux missionnaires de l'idée française admirablement synthétisée dans cette harmonieuse union de l'art et de la foi. Mgr Laflamme, le distingué Vicaire capitulaire de l'Archidiocèse de Québec leur céda, avec un empressement aimable, sa Cathédrale qui fut un cadre incomparable pour leur premier concert. Le personnel du Séminaire voulut aussi les posséder, et ils trouvèrent chez M. Gagnon, le vénéré curé et MM. les vicaires de N.-D. du Chemin, des coeurs amis qui ne leur ménagèrent pas les attentions délicates et affectueuses, car ils furent les hôtes de cette paroisse noyée dans la verdure des pelouses et les teintes d'or des érables à l'automne. Véritable nid dans lequel les enfants de France furent heureux! *O fortunatos nimium!* Et à la différence des travailleurs de Virgile, ils connurent et apprécièrent leur bonheur!

On les vit plus d'une fois, mais surtout à ce feu de camp "paroissial" qui suivit le banquet offert aux chanteurs par la société de Saint-Jean-Baptiste dont

l'éminent président, l'avocat Emile Morin, est paroissien lui aussi de Notre-Dame du Chemin. Ils y entendirent M. le Curé Gagnon et le Commandeur Corriveau au verbe si prenant et à la parole si cordiale.

Très émouvante également, fut la réception officielle qui leur fut réservée au monument Wolfe-Montcalm, élevé à ces deux généraux, l'un anglais, l'autre français qui moururent le même jour dans la même bataille, l'un vainqueur, l'autre hélas! vaincu. Que de souvenirs montent au coeur devant une telle évocation historique présentée à cette jeunesse de France qui foule un sol où les plus magnifiques de ses ancêtres répandirent leur sang!... et de quelle piété patriotique et religieuse ne sont pas remplis nos coeurs de Français devant la fidélité persistante de nos frères canadiens à la mère-patrie.

Elle est incarnée, cette fidélité, dans ce cri, qui n'est pas rare, par lequel le colonel Marquis, fier Canadien français, termina son discours de bienvenue: "Vive la France". Ce cri jeté d'une voix vibrante, à l'heure où la nuit tombait, face au majestueux Saint-Laurent, devant des centaines de jeunes Canadiens ou de jeunes anglais, entourant leurs frères ou leurs amis de France, ce cri arracha des larmes à plus d'un témoin.

Et cette saisissante impression ne fut pas diminuée, bien au contraire, quand les "Manécantres" chantèrent l'hymne national français et anglais et surtout le sublime hymne canadien qui commence par ces mots: "O Canada, terre de nos aïeux", et se termine ainsi:

"O Canadiens, rallions-nous"

"Et près du vieux drapeau, symbole d'espérance,

"Ensemble chantons à genoux:

"Vive la France!..."

Par une délicatesse exquise "on" voulut que les petits scouts de N.-D. du Chemin eussent la joie de faire escorte jusqu'aux Trois-Rivières à leurs jeunes frères Français.

Que de choses il y aurait encore à dire et qui montreraient l'excellence de ces contacts entre Canadiens et Français. Ils seraient profitables aux uns et aux autres; aux Français qui voient de près ce qu'est un grand peuple catholique en un pays où règne vraiment le Christ; aux Canadiens qui reprennent espoir et confiance en ce pays qu'ils sont fiers de proclamer leur "mère-patrie" et dans lequel ils voient, avec une joie profonde se lever des élites qui feront honneur à l'Eglise et à la France.

Chanoine Garnier. (1)

(1) *Professeur de littérature française à l'École normale supérieure de Québec.*

Les Guides Historiques de Trois-Rivières

Par Armour LANDRY



M. Armour Landry,
Instituteur,
fondateur des Guides
de Trois-Rivières.

La première année d'existence des Guides Historiques de Trois-Rivières est terminée et chacun est retourné à sa tâche habituelle, content de ses vacances si utilement passées à faire aimer notre ville, non seulement des étrangers, mais aussi de ses habitants.

"A quoi serviront les Guides Historiques?" nous ont dit certains blasés; notre ville n'est qu'un patelin dont nous pouvons faire le tour en vingt minutes, et d'autres de nous faire remarquer: "Que nous reste-t-il de nos vieilles reliques? Quelques masures qui tiennent à peine debout;

puis, "Qu'y a-t-il de remarquable, dans notre histoire locale, à part trois ou quatre faits saillants?" Et ainsi se poursuivaient les questions et les commentaires.

Malheureusement nous avons trop de ces gens que la crainte de l'effort intellectuel fait mépriser ces organisations où l'esprit prend la plus large part. Plusieurs considèrent l'étude de l'histoire bonne tout au plus pour ceux qui s'occupent de l'enseigner, ou pour quelques personnes dont les loisirs leur permettent d'y trouver un passe-temps agréable; hors ces cas, elle ne vaudrait pas la peine d'être considérée.

Cependant cet état d'esprit tend à se dissiper; notre société d'Histoire Régionale est très active; elle nous sert de temps à autres des miettes de la petite histoire qui ne manquent pas de piquant. Actuellement des travaux considérables sont en préparation; déjà quelques plaquettes ont été publiées et reproduisent des pièces très intéressantes; petit à petit une belle bibliothèque historique a été montée, pendant qu'un embryon de musée existe et attire l'attention des connaisseurs. Il nous reste encore à marquer plusieurs sites historiques très importants, de même qu'il faudra nécessairement ériger aux héros de chez nous des monuments qui assureront le perpétuité de leur mémoire.

Nos Sociétés d'Histoire sont des écoles de fierté nationale; leur travail stimule notre patriotisme et nous aide à chasser cet esprit d'égoïsme qui malheureusement est trop enraciné chez un trop grand nombre. Allons chercher dans le passé des modèles d'énergie, de ténacité et d'abnégation; suivons leur exemple et préparons un meilleur avenir; alors, chacun, imbu du véritable esprit de civisme, travaillera avec plus d'ardeur au bien commun.

* * *



Kiosque des
Guides historiques
aux Trois-Rivières.

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs l'intéressant article de M. Armour Landry, le fondateur des Guides Historiques de Trois-Rivières. Grâce à l'appui des autorités civiles et religieuses de la cité de Lavolette, une douzaine d'instituteurs ont reçu, l'hiver dernier, une formation historique spéciale et ils sont, depuis le printemps, en état de renseigner intelligemment les touristes qui passent par Trois-Rivières. Cette organisation a déjà produit des résultats fort encourageants. Un kiosque coquet a été érigé sur la Place Pierre Boucher — ancien gouverneur de Trois-Rivières — où des guides historiques se tiennent en permanence, pendant les mois d'été, pour donner des renseignements et distribuer des publications, des cartes et se rendre généralement utiles à la classe des visiteurs étrangers.

Ajoutons que M. l'abbé A. Tessier, professeur du Séminaire de Trois-Rivières, a été, avec M. Armour Landry, l'animateur de ce mouvement et que, d'autre part, les échevins de Trois-Rivières ont souscrit une somme d'argent assez rondelette, pour aider cette organisation à faire de la publicité.

Félicitations aux uns et aux autres et assurance que les guides de Québec sont heureux du concours qu'ils ne manqueront pas de leur valoir. Ajoutons, entre parenthèses, que les cinquante guides actifs de Québec terminent une saison fructueuse de recettes, malgré les temps durs que nous traversons et qui rendent les touristes plus économes que jadis. Ceux de Trois-Rivières ne sont encore qu'à la période des semailles; qu'ils travaillent et prennent de la peine; c'est le fonds qui manque le moins; plus tard, ils récolteront, à leur tour, dans l'allégresse...

G.-E. M.

Grâce à l'heureuse initiative de Monsieur G.-E. Marquis de Québec, l'étude de l'histoire a pris une forme pratique, par des cours solides, soigneusement préparés. Il a groupé et formé un certain nombre de jeunes gens de l'élite de la jeunesse québécoise et en a fait ce qui constitue aujourd'hui le plus beau corps de Guides Historiques de la Province.

Copiant cette belle organisation, Trois-Rivières possède maintenant des Guides Historiques qui ont une saison à leur crédit. Nous en avons compris la nécessité, et avec la généreuse coopération de M. Marquis et de M. l'abbé A. Tessier, de notre Société d'Histoire Régionale, notre plan s'est réalisé. En effet, les touristes qui nous arrivent admirent notre ville comme un vieux bouquin dont ils ne voient

que la reliure; seul le Guide peut les initier aux mystères du contenu; avec lui, chaque vieille maison, chaque monument, les industries, les institutions, etc., deviennent autant de pages éloquentes formant partie d'un vaste traité d'histoire, de géographie, et d'économie politique et sociale.

Après Québec, Trois-Rivières est la plus ancienne ville du Canada, elle possède encore, dans son enceinte, quelques vieilles maisons riches d'histoire. On compte, parmi ses anciens, des héros célèbres, de grands explorateurs, des aventuriers légendaires des patriotes des

législateurs et des historiens tels : Boucher, La Vérendrye, Radisson, Duvernay, Vallière de St-Réal Sulte. Centre industriel très prospère, la population a doublé en dix ans; nos industries attirent fortement l'attention. Dans notre voisinage se trouvent les Vieilles Forges St-Maurice, pays des légendes; le Cap-de-la-Madeleine, lieu de pèlerinage; Shawinigan Falls et Grand' Mère, aux sites d'un pittoresque incomparable et fortement industrialisé.

* * *

Nous sommes situés dans un pays très intéressant; preuve — 4,514 personnes sont arrêtées à notre bureau d'information; sur ce nombre nous en avons gardé 2,244 chez nous, nous quittant enchantées de leur séjour en notre région. Avec la coopération de nos hôteliers nous avons pu contrôler la somme d'argent dépensée par ces gens. Notre relevé du 1er septembre nous donna le joli montant de \$6,657.87. Nous créditons ce résultat à notre bureau de publicité qui a fait impri-

mer 5,000 plaquettes intitulées "Visitez le Trois-Rivières Historique", 10,000 dépliants "Bienvenu chez nous", et 10,000 cartes routières de la Vallée du St-Maurice. Cette matière fut distribuée dans nos meilleurs hôtels de la Province, à la frontière (E. U.) et par différentes agences du Tourisme Américain.

Nous avons grandement confiance en l'avenir de l'Industrie Touristique au Canada. Avec une publicité méthodique bien suivie, de la persévérance du travail intelligent, nous réussirons à faire du Québec la Mecque de l'Amérique du Nord. Le Ministère de la Voirie possède un excellent Bureau du Tourisme qui fait beaucoup pour amener les visiteurs étrangers chez nous. Il appartient maintenant à chaque localité de s'organiser afin d'en tirer le plus grand avantage: il faut industrialiser le tourisme. Les Gardes de Trois-Rivières, comme ceux de Québec et de Montréal sauront prêter main-forte à ce mouvement économique.

—Trois-Rivières, Sept. 1931.

PAYSAGE SYLVESTRE



Dans le grand silence blanc d'un peuplement de bouleaux. L'endroit idéal pour se reposer du tapage infernal des villes et remplir ses poumons d'air pur et vivifiant.

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I. — Au Travail :

Les activités sont reprises à la Société des Arts. Nous ne connaissons pas encore les détails du programme de l'année, mais nous avons tout lieu de croire qu'il sera bien rempli...

Nos membres devraient suivre, autant que possible, *toutes* les activités de l'année. Ils en retireraient sûrement un meilleur profit. Nous en connaissons plusieurs qui, l'an dernier, n'ont pas manqué une seule causerie du samedi. Comme à chacune de ces causeries le causeur et le sujet changent, que la question traitée est toujours sérieuse et soigneusement étudiée, il s'ensuit que le total de ces causeries forme à la fin de l'année pour les membres, une documentation précieuse sur les problèmes du jour.

La Société sera donc heureuse, comme par le passé, de pouvoir compter sur une assistance de plus en plus nombreuse aux causeries du samedi, et généralement à toutes les manifestations artistiques, littéraires ou scientifiques qu'elle escompte organiser pendant l'année. Elle avise tous ses amis qu'elle a repris son travail... et à tous ceux que ses activités intéressent, elle adresse la plus cordiale bienvenue.

* * * *

II. — Sa Deuxième Année :

L'Association des Chanteurs de Québec, filiale de la Société des Arts, Sciences et Lettres, entreprend sa deuxième année sociale. Nous la lui souhaitons bonne, très bonne, progressive...

Grâce à l'appui de ses membres et particulièrement de ses directeurs et directrices, la première année qu'elle terminait le 16 novembre avec les élections, a été remplie de toutes sortes d'activités. Fondation, élaboration de la constitution, création de la Commission des Chanteurs, diners-conférences, diners-causeries, diners-concerts, assemblées générales spéciales, assemblées du bureau de direction avec moyenne de 12 présences sur 15 directeurs, causeries du lundi, manifestations extérieures, recrutement de 175 membres, surplus financier de près de \$100.00 avec contribution annuelle de \$1.00 par membre, etc., etc., voilà une énumération déjà longue mais volontairement limitée qui témoigne assez des principales activités de l'année...

Si à cela nous ajoutons l'appui moral reçu des autorités gouvernementales, universitaires et municipales et la sympathie très marquée du public québécois pour cette jeune association, nous sommes en droit d'escompter qu'elle vivra, progressera sûrement et rapidement.

Ses officiers actuels veulent ce progrès tout comme le souhaitaient et le voulaient ses anciens. — A sa filiale l'association des Chanteurs, la Société des Arts offre ses meilleurs vœux...

III. — A propos de compte rendu :

Si un instrumentiste prétend faire une critique et une appréciation autorisées d'une audition de chant pour cette seule raison qu'il tapotte sur le piano, touche le violon, ou qu'il a déjà posé ses lèvres sur un instrument à vent; si dans l'intérêt des chanteurs et de l'art vocal en général vous rappelez "qu'on ne peut parler culture vocale sans en connaître au moins les principes élémentaires", et qu'il s'insurge contre cette Lapalissade; s'il prend un malin plaisir à déplacer la question pour n'avoir pas à admettre ses conclusions si, enfin, il se joue de votre thèse pour lui substituer une apparence... drôlatique, à celle très sérieuse qu'elle avait, si tout cela arrive, n'argumentez pas pour lui donner une réplique trop au point. Il la jugera blessante... et n'en voudra pas!

Mais alors, il vous restera toujours, pour vous convaincre de son autorité en la matière, à le juger selon ses oeuvres, selon ses comptes rendus d'audition vocale.

Si, à la suite de cette audition, le monsieur bâtit ainsi son appréciation ou sa critique; Untel a été "admirable" dans tel air; Mlle Untelle a été "charmante", "mirobolente" dans tel autre, sans dire *pourquoi, comment*, Untel ou Unetelle a bien chanté et pourquoi les applaudissements sont justifiables; si au surplus, il confond la demi-teinte avec la voix de fausset, la voix blanche avec la voix sur le timbre, etc., etc., s'il ignore les principes qui régissent la pose de la voix, l'émission, l'articulation, etc., etc., bref, s'il ne parle de rien de tout cela pour justifier son "appréciation" sa "critique" ou ses "admirables" ou ses "mirobolents", cet instrumentiste n'est pas qualifié pour faire un compte rendu autorisé d'une audition vocale. Son compte rendu dira quelque chose ou rien du tout. S'il dit quelque chose, il faussera la vérité, n'indiquera pas les lacunes à corriger, méconnaîtra les "droits imprescriptibles de l'art véritable", faussera le goût des gens, orientera mal les amateurs, etc., et causera des torts à celui-ci ou à celui-là. Si son compte rendu ne dit rien du tout, il vaut mieux d'abord ne pas l'écrire; et de plus, il y a danger que quelqu'un réalise une fois de plus cette vérité déjà exprimée par Paul-Arthur "que pour parler chant il faut en avoir appris au moins les éléments."

Ainsi donc, s'il n'y a pas lieu d'augmenter avec notre instrumentiste, il y a lieu, par voie de consolation, de le juger à ses oeuvres, nous voulons dire *suivant ses compte rendus en la matière...*

* * * *

IV. — Résolution :

Nous publions avec plaisir une résolution présentée dernièrement, à l'une des séances du bureau de

direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et à l'une des séances du bureau de direction de l'Association des Chanteurs. Cette résolution parlant par elle-même, nous nous abstenons de la commenter.

RESOLUTION

Proposé par le Commandeur J.-E. Corriveau, secondé par M. J.-H. Philippon, Avocat :

Que la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, témoigne de son appréciation reconnaissante des services rendus par M. Georges Morisset, secrétaire-administrateur de l'Exposition Provinciale de Québec, en faveur de l'Association des Chanteurs de Québec, à l'occasion des spectacles de la Passion qui ont été produits au Colisée en fin de septembre et commencement d'octobre 1931, et dont le succès a été si remarquable;

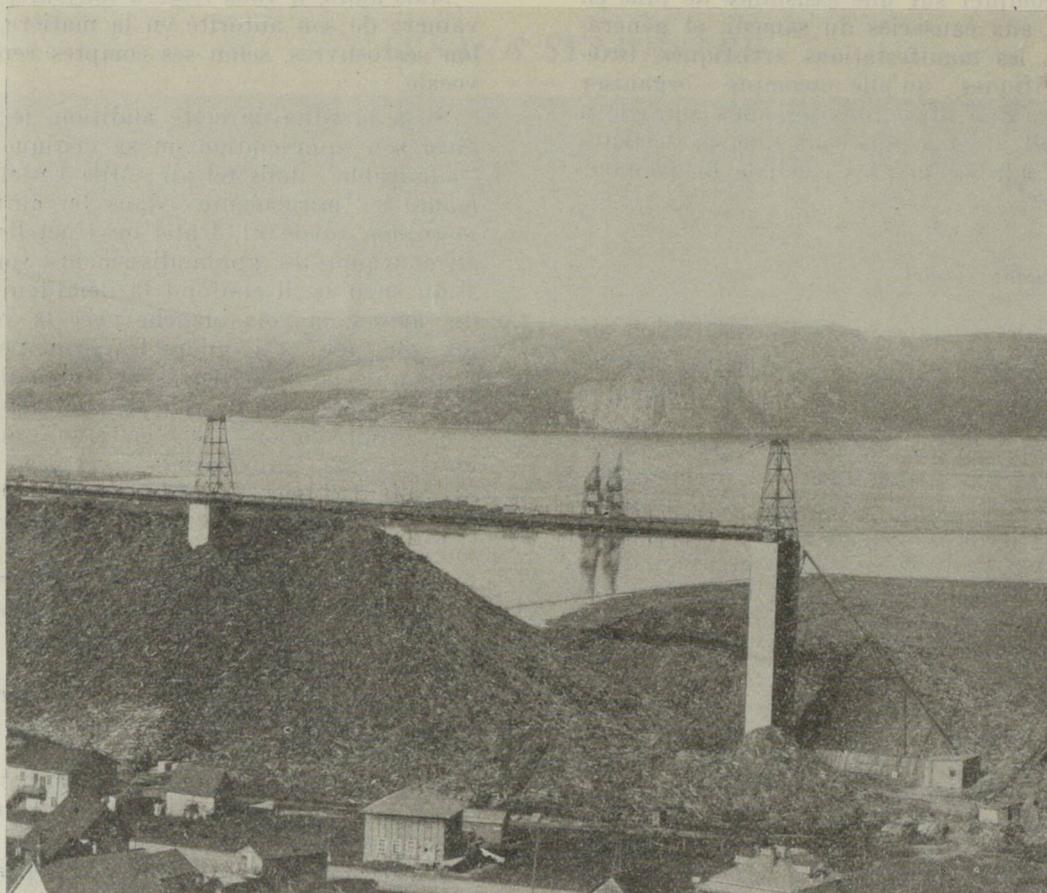
Qu'elle félicite la commission de l'Exposition d'avoir procuré au public de Québec, l'avantage de bénéficier d'un événement artistique si considérable et qui a été profitable particulièrement et directement, à des groupes de musiciens et de chanteurs de Québec, — outre les avantages indirects qu'en ont retirés les divers autres groupements de l'activité québécoise, — et qu'elle exprime l'espoir que, dans l'intérêt de la population de Québec, la Commission de l'Exposition répète ou entreprenne d'autres semblables initiatives si avantageuses, artistiquement et financièrement;

Que la présente résolution soit adressée à S. H. le Maire et au Conseil de Ville de Québec et au public de Québec par la voie des journaux.

Et la présente résolution fut adoptée à l'unanimité.

—Québec, le 10 novembre 1931.

BOIS A PULPE



Le commerce du bois à pulpe subit un fléchissement et les billes s'accablent le long des convoyeurs des usines de pâte à papier.

Chacun ses misères : dans l'Ouest c'est la mévente du blé; ici, celle des bois à pulpe et des pâtes à papier.

CHEZ NOS MEMBRES

SIMPLES NOTES D'ACTUALITE

A la fin de septembre dernier, les directeurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres, réunis au Moulin de Vincennes, ont voulu exprimer leur reconnaissance à l'abbé Alexandre Vachon, en lui octroyant le diplôme de membre d'honneur à vie de la Société. M. Lorenzo Auger, propriétaire du Moulin de Vincennes, où les membres de la Société se sont groupés si souvent depuis quelques années, dans des fêtes charmantes, a aussi été l'objet d'un témoignage de gratitude de la part des membres de la Société, en lui accordant un diplôme semblable à celui de l'abbé Vachon. Plusieurs amis de la Société, en dehors de ses directeurs, s'étaient adjoints à celle-ci à cette occasion, entre autres Mgr P. Filion, recteur de l'Université Laval, Mgr Camille Roy, vice-recteur, puis les abbés C. Desrochers, Arthur Maheux, E. Beaudry, Aimé Labrie, Maurice Roy et autres. C'est le major Ernest Légaré, président de la Société, qui voulut bien offrir les deux parchemins à ces nouveaux membres d'honneur à vie, dans une allocution de fort bon aloi. Les deux récipiendaires remercièrent le président pour l'honneur qui leur était conféré et Mgr Camille Roy lui-même fut appelé à dire quelques mots à cette occasion. Comme toujours, il s'acquitta de cette tâche de façon fort heureuse et il loua la Société pour le bon travail qu'elle accomplit depuis plusieurs années. Mgr P. Filion clôtura la série des allocutions par quelques paroles aimables envers la Société des Arts, Sciences et Lettres.

* * * *



Le Major Ernest Légaré, réélu président de la société des Arts, Sciences et lettres pour l'année 1931-32.

Le 7 novembre courant, avait lieu à l'Hôtel de Ville, les élections annuelles des officiers de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le major Légaré fut réélu président pour un autre terme, en reconnaissance des services nombreux rendus par lui au cours de l'année dernière; M. J.-H. Philippon, avocat, devient vice-président, M. Jos.-S. Blais, deuxième vice-président; L'archiviste et le secrétaire restent les mêmes: MM. Damase Potvin et Hector Faber, ainsi que le trésorier, M. G.-E. Marquis. On trouvera plus loin, dans le présent numéro, un rapport élaboré des activités de la der-

nière année sociale, rapport présenté par l'archiviste, M. Damase Potvin. Le trésorier a aussi donné un aperçu de l'état financier de la Société. Ce n'est pas encore le pactole qui coule dans la caisse

de la dite Société, mais elle n'a pas de dette criarde. Le nombre de ses membres se maintient à peu près toujours au même chiffre, soit aux alentours de 150. Le "Terroir" a paru régulièrement au cours de l'année dernière et toutes les dépenses encourues pour sa publication ont été soldées à date.

* * * *

L'on se rappelle sans doute, la publicité que nous avons donnée dans le "Terroir" même, au projet de drapeau canadien dont la forme a été désignée par M. Maurice Brodeur. C'est l'Union Jack qui figure dans l'angle gauche supérieur, pendant que sur le champ rouge l'on voit, dans un écusson blanc, se dégager une feuille d'érable verte. L'Exposition provinciale de Québec a beaucoup fait pour propager ce drapeau, en distribuant des milliers de cartes postales le représentant et en le faisant flotter au sommet de ses édifices. Nous avons eu le plaisir de constater, le 11 du mois courant, le jour de l'Armistice, que ce nouveau drapeau canadien a été porté en tête de la colonne de centaines de vétérans qui ont paradé avant et après la cérémonie à la Croix du Sacrifice. C'est là une consécration quasi officielle qui mérite d'être signalée, car nous croyons que pas un mieux que les vétérans ne peut parler au nom de la patrie. Leur état de services leur donne une autorité incontestable. L'idée de ce nouveau drapeau a donc fait, à cette fête du souvenir, un pas de géant dans la voie de son acceptation finale. Souhaitons que l'on voie bientôt le parlement canadien suivre cet exemple et l'adopter officiellement. Il n'en tient qu'à nous pour voir la réalisation de ce désir, quand je dis "nous" je veux parler de la population entière dont les désirs sont des ordres pour les gouvernements démocratiques.

* * * *

C'est avec infiniment de plaisir que nous avons appris la nomination plutôt récente de juge de M. Louis-G. Demers, avocat, l'un des membres de notre Société, depuis un grand nombre d'années. La confiance mise en lui est bien méritée, car la réputation de M. Demers, dans le Barreau de Québec, était bien établie, et tous ses confrères l'ont vu escalader la tribune avec plaisir. Nous nous empressons de lui offrir nos félicitations les plus sincères et nos meilleurs vœux pour l'avenir.



POURQUOI NE PAS DEVENIR
ARTISTE OU ARCHITECTE

EN SUIVANT LES COURS GRATUITS QUI SE DONNENT

A QUEBEC

A l'École des Beaux-Arts,
 37, rue Saint-Joachim.

A MONTREAL

A l'École des Beaux-Arts,
 3450, rue Saint-Urbain.

Où l'on enseigne (COURS DU JOUR ET DU SOIR) :

L'Architecture, la peinture, la sculpture,
 la gravure, l'art décoratif, le dessin sous
 toutes ses formes, de même que les scien-
 ces appliquées à l'architecture.

Pour renseignements, on n'a qu'à s'adresser au
 directeur de chacune de ces écoles.

CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et, parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

"SUR LES ROUTES DE QUÉBEC"

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST, AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.

Ministère de la Voirie et des Mines

HOTEL DU GOUVERNEMENT

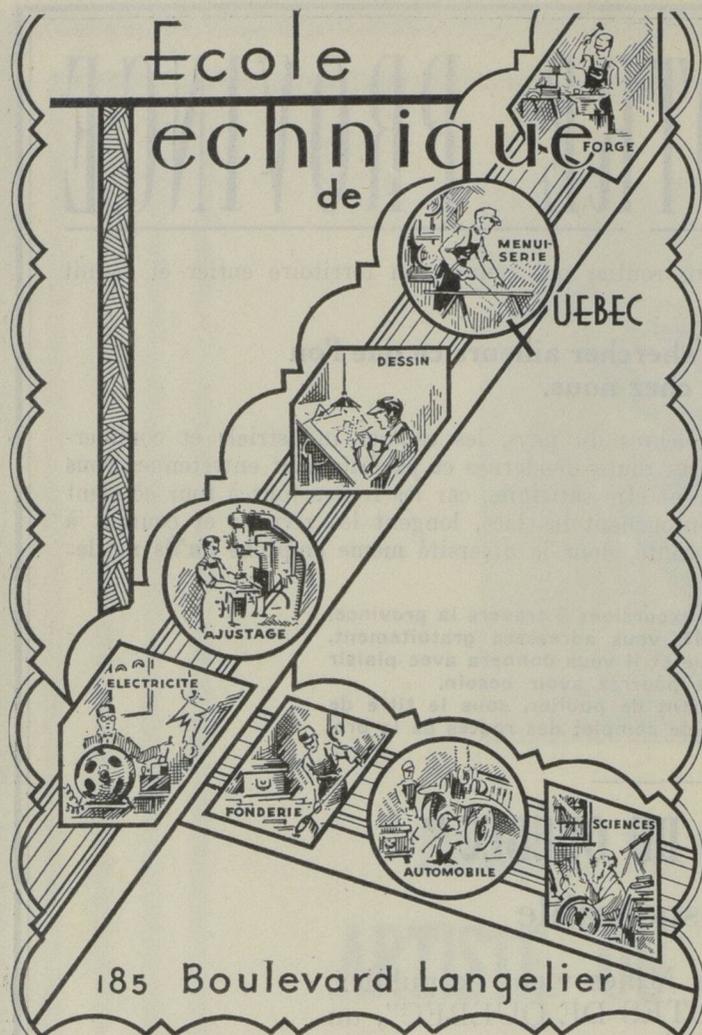
QUÉBEC

Hon. J. E. PERREAULT,
Ministre.

Arthur BERGERON,
Secrétaire.

J. L. BOULANGER,
Sous-Ministre.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec



ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC
BOULEVARD LANGELIER
QUÉBEC

Fondation du Gouvernement Provincial

ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Dessin — Mathématiques — Sciences

ENTRAINEMENT MANUEL

Mécanique d'automobile et d'ajustage.
 — Forge. — Fonderie. — Menuiserie.
 — Modèlerie. — Electricité.

DIPLOME OFFICIEL

Des bourses sont accordées aux élèves
 méritants.

Prospectus sur demande.

Les Essences "Suprême"

Québec

(3)

Mets délicieux

Manière facile de les apprêter

SIROP A L'ESSENCE D'ERABLE "SUPREME"

Ingrédients	Faire bouillir l'eau, ajouter le sucre, retirer du feu et ajouter l'essence quand le sirop est à moitié refroidi.
2 tasses sucre granulé	
1 tasse d'eau	
½ cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême".	
Manière de procéder	

BLANC-MANGER A L'ERABLE OU A LA VANILLE

Ingrédients	Manière de procéder
2 tasses de lait	Faire dissoudre le cornstarch, le sucre et le sel dans un peu d'eau froide, ajouter au lait bouillant et remuer constamment jusqu'à consistance épaisse, ajouter l'oeuf légèrement battu et faire cuire encore quelques minutes. Retirer du feu, ajouter l'essence et verser dans un moule.
½ tasse de sucre	
3 cuillerées à soupe de féculé de maïs (cornstarch)	
1 cuillerée à thé de vanille	
1 oeuf	
½ cuillerée à thé de sel	
Essence de vanille ou d'érable "Suprême" au goût.	

FUDGE A L'ERABLE

Ingrédients	Manière de procéder
2 tasses de sucre	Mettre tous les ingrédients dans une casserole, sauf l'essence. Faire bouillir doucement jusqu'à ce qu'une boule molle se forme dans l'eau froide. Ajouter l'essence.
1 tasse de lait	
4 cuillerées à soupe de crème	
1 pincée de sel	
1 cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême"	

CREME POUR GATEAU A L'ESSENCE "SUPREME" D'ERABLE, FRAISE, FRAMBOISE

Ingrédients	Manière de procéder
1 tasse de sucre en poudre	Délayer le sucre avec le lait, ajouter le beurre et l'essence et étendre sur le gâteau.
¼ tasse de lait	
1 cuillerée à thé de beurre	
1 cuillerée à thé d'essence	

Bureau 2-7595 Développement, Impression
 Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUÉBEC
 Photographie panoramique Illustration de catalogue

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. - J.-A. McCLURE, O.D., 109 S.-Jean, Québec

CONSULTEZ LE
PACIFIQUE CANADIEN

POUR TOUS LES VOYAGES

CANADA

EUROPE

CROISIÈRES

ETATS-UNIS

ORIENT

Billets pour toutes les destinations

Renseignements fournis gratuitement — Itinéraires préparés
avec soin — Service incomparable — Satisfaction
absolue — Plaquettes illustrées sur demande.

Bureaux des billets à Québec:—30, rue St-Jean, Tél.: 2-0093
Château Frontenac, Tél.: 2-1840 — Gare du Palais, Tél.:
2-0663 — Détails supplémentaires en s'adressant à

CHS=A. LANGEVIN,

Agent Général Service
des voyageurs,

GARE DU PALAIS, QUEBEC

Agence Générale de Navigation Océanique.

Toutes les lignes circulant du Canada et des Etats-Unis représentées.

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES
SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME",
DANS LE :
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences
Fabriquées par :
"SUPREME" Ent. Québec

Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.

